



OFFICE DE TOURISME DESTINATION BIOT P 34

CULTURE, ART
Verrerie Pierini :
un art de père en fils

P 13

ENVIRONNEMENT
Le réseau Envibus
Tri sélectif individuel

P 28

SPORTS
Retour victorieux !
Académie Autiero

P 38

EDITO DU MAIRE



Chers amis biotois,

Ce mois de novembre sera marqué par de nombreux événements et annonces importantes pour la vie de notre commune et de ses habitants, notamment pour les plus fragiles d'entre eux.

Le 11 novembre, nous rendrons hommage à nos anciens qui, par leur courage et leur sens du devoir ont rendu possible la victoire des alliés face à l'armée allemande.

Je souhaite vous voir nombreux en ce jour de commémoration, élément indispensable à notre devoir de mémoire.

Sur le plan sportif, je tiens à saluer la performance de jeunes Biotois qui ont participé et remporté le raid aventure organisé par la Communauté d'Agglomération d'Antibes Sophia Antipolis. Ce périple s'est étalé sur quatre jours et leur a permis de pratiquer plusieurs disciplines sportives dont le kayak de mer.

Un grand bravo à eux ! J'ai été fier de leur remettre une récompense, le 8 octobre dernier, à l'issue de l'étape biotoise qu'ils ont eu à cœur de remporter avec brio.

Dans le domaine touristique, notre office municipal de tourisme est en bonne voie pour obtenir une seconde étoile, gage de qualité des services rendus et de l'accueil chaleureux de son personnel. Cette bonne nouvelle est importante car elle s'inscrit dans un processus de renouvellement du classement en «commune touristique» de la Ville de Biot, label jouant un rôle de levier économique pour tous les commerçants.

Une mutualisation des moyens avec les communes de Roquefort les Pins, Villeneuve Loubet et Valbonne est également à l'étude pour accueillir «les gens du voyage». Un terrain situé sur la commune de Roquefort les Pins a été identifié pour répondre aux obligations légales de mise à disposition d'une zone d'accueil aménagée. Ce travail commun représente à mes yeux un pas supplémentaire dans la solidarité communautaire.

Nous aurons également un rendez-vous avec l'ensemble des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer.

En effet, j'inaugurerai en présence du Docteur Salvadori de l'institut Arnault Tzanck, de Monsieur Jean Louis Noisiez de la fondation GSF et de Madame Nicole Petrelli adjointe déléguée au CCAS, un nouveau centre d'accueil pour les malades, que nous aurons l'occasion de vous faire découvrir dans le numéro du *Biot Infos* de décembre.

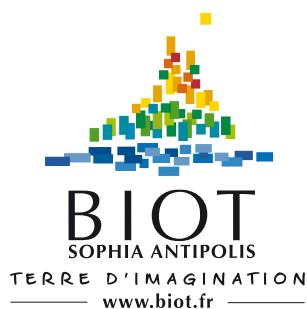
La lutte contre ce fléau est une priorité nationale à laquelle je souhaite associer la commune de Biot.

Enfin, comme je vous l'avais promis durant ma campagne électorale, mon équipe des services techniques reprend l'étude de l'aménagement du parking des Bachettes en y inscrivant aussi l'opportunité d'un programme de logements et de locaux professionnels.

Bon mois de novembre à tous !

Jean-Pierre DERMIT
Maire de Biot
Vice-Président de la CASA

SOMMAIRE



OFFICE DE TOURISME

DESTINATION BIOT

P 34

BIOTinfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Jean-Pierre Dermit, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie/Mise en page
OPS2/Service communication

Impression
Graphic service
Imprimé en 5600 exemplaires
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Couverture :
Service communication

Remerciements
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Extrait du conseil municipal du 25 septembre 2008.....	4
Cérémonie du 11 novembre/Hommage à Jacques Dechavanne.....	6
Curage des vallons.....	7

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Animations de novembre et décembre du Club Destination Retraite.....	8
Accueil des villes Françaises.....	9
Relais Téléthon Biot 2008.....	10
Handisavoir.....	12

CULTURE, ART, ARTISANAT

Verrerie Pierini : un art de père en fils.....	13
Musée National Fernand Léger.....	16
Journée ludothèque/Lire en Fête (10 - 11 - 12 octobre 2008).....	18
Exposition Denis Brihat/Cinéma à l'Espace des Arts et de la Culture.....	20
Fête des Templiers/Le petit atelier/Le calendrier des enfants.....	21

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Fête des vendanges du 21 septembre 2008/Castagnade.....	22
Enceintes et portes de Biot.....	23

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Inauguration de la crèche interentreprises <i>Vanille Fraise</i>	25
La rentrée des "Canailles à l'anglaise"/Raid Aventure Intercommunal.....	26
Bourse aux skis-vêtements-jouets.....	27

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Le réseau Envibus.....	28
Visite de la Brague/Économie d'énergie dans les locaux municipaux.....	30
Tri sélectif individuel : jours de collectes/Informations.....	31
Intégration panneaux solaires/Le Vélo Sprint Biotois.....	32

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Association de la Vallée Verte et du quartier des Soulières.....	33
--	----

ÉCONOMIE, TOURISME

Destination Biot.....	34
-----------------------	----

TRIBUNE LIBRE

.....	37
-------	----

SPORTS

Retour victorieux !.....	38
Les Golfeurs Biotois en pleine ascension.....	39
Cours de Yoga/La Boule Amicale sur tous les fronts.....	40

ÉTAT CIVIL

.....	41
-------	----

CARNET

.....	41
-------	----

LA SAVEUR DU MOIS

Petits Farcis Biotois.....	42
----------------------------	----

MENUS

.....	43
-------	----

INFOS PRATIQUES

.....	44
-------	----

AGENDA

.....	46
-------	----

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2008

Afin d'encourager l'implication des Associations dans la vie locale et de favoriser le développement de pratiques culturelles, de loisirs, éducatives ou sportives, le Conseil Municipal, par délibération en date du 29 juin 2005, a autorisé Monsieur le Maire à signer toute convention visant à formaliser les conditions de la mise à disposition de locaux municipaux au gré des besoins.

A ce titre, il est rendu compte des conventions signées avec les associations non recensées depuis le précédent compte rendu.

Elections Prud'homales – signature d'une convention d'occupation des locaux avec l'entreprise AMADEUS : Le 3 décembre 2008, 7380 électeurs à Biot seront appelés à voter pour déterminer leurs conseillers prud'hommes. L'Établissement AMADEUS comprend environ 2000 électeurs; la création d'un bureau de vote spécifique à cette entreprise et son implantation sur le site même, ont été jugées pragmatiques pour encourager les votes et éviter les déplacements avec des véhicules. Toutefois, une convention de mise à disposition de locaux privés est nécessaire pour autoriser l'implantation du bureau de vote au sein d'AMADEUS.

La modification du tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet est approuvée par 24 voix et 4 abstentions (Mr Boucand, Mme Windal, Mme Sens Meye, Mme Debras) afin de tenir compte des diverses évolutions de service.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le nouveau montant du marché de travaux de l'entreprise NICOLO SA pour les

travaux de création d'un trottoir sur l'avenue du Jeu de la Baume, fixé à 153438,00€HT conformément aux termes de la présente délibération, approuve la prolongation du délai d'exécution et autorise le Maire à signer cet avenant.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord sur la réalisation des travaux de renforcement du réseau d'éclairage public au droit de l'intersection du chemin des Cabots avec la RD 4 conformément au devis descriptif du SDEG; PREND acte de la dépense évaluée à 64000€TTC; CONFIE au SDEG la réalisation de ces travaux dans le cadre de ses compétences ; CHARGE le Syndicat de solliciter la subvention départementale et de contracter l'emprunt destiné à compléter le financement; S'ENGAGE à inscrire au budget communal les sommes nécessaires à sa participation au compte 6571.

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel d'intégrer dans l'exercice courant les résultats du compte administratif 2007 et les restes à réaliser issus de la comptabilité d'engagement 2007. Il permet en outre d'ajuster certaines prévisions du budget primitif 2008. Le budget supplémentaire 2008 de la ville est équilibré en fonctionnement et en investissement. Crédits supplémentaires ouverts en section de fonctionnement : 999090.02€. Crédits supplémentaires ouverts en section d'investissement : 3014827.73 € Vu l'avis de la Commission de Finances en date du 11 Septembre,

Ce budget supplémentaire est approuvé par 26 voix et 2 abstentions (Mme Sens-Meyé et Mme Enselme)

Le budget supplémentaire assainissement est approuvé par 27 voix et 1 abstention (Mme Sens Meye)

Dans le cadre du programme d'assainissement général de la commune l'objectif est d'inciter les particuliers à se raccorder au collecteur d'eaux usées le plus proche de leur habitation. Il a ainsi été pris contact avec eux afin de négocier un concours financier permettant à la ville de poser un tronçon de ce collecteur.

Unanimité pour le concours financier des particuliers concernant ce raccordement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accorde à des usagers le dégrèvement de la redevance de l'assainissement, par référence à la consommation moyenne des 4 relevés précédents en raison d'importantes fuites d'eau sur leurs réseaux privés. Les dégrèvements accordés feront l'objet d'un avoir auprès de VEOLIA délégataire du service public

Nomination à l'unanimité d'un représentant titulaire et suppléant à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de charges (CLET):

Délégué titulaire :
Nicole PETRELLI.
Délégué suppléant :
Sophie DESCHAIRES

Modification votée du Règlement du marché hebdomadaire votée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal par 25 voix pour et 3 abstentions (Mme Sens Meye, Mme Debras, Mr Rudio) approuve la rénovation du Monument aux morts.

Le Conseil Municipal par 27 voix pour et 1 abstention (Mme Sens Meye) autorise Monsieur le Maire à aliéner la parcelle BM 236.

Unanimité pour l'attribution des subventions concernant la réhabilitation des façades

Pour l'exercice 2007, la société Véolia Eau-Compagnie Générale des Eaux a établi un rapport financier propre au réseau communal de distribution d'eau potable ; les services techniques de la commune ont élaboré ceux du service assainissement et la SARL Dépannage du Golf, celui de la fourrière véhicule. Ces rapports sont habituellement soumis à l'avis du Conseil Municipal du mois de Juin, après avoir été présentés à la commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

En raison des élections municipales de cette année, la constitution de la CCSPL n'a été définie que lors du conseil municipal du 27 juin 2008. De ce fait, les rapports n'ont été présentés à cette commission que le 20 septembre dernier. Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire pour la communication des rapports annuels des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et de la fourrière de véhicules

Unanimité pour le projet de servitudes concernant le réseau assainissement. L'une des missions du service assainissement est de développer le réseau communal de collecte des eaux usées au profit du plus grand nombre d'habitations possible. Le domaine public communal ne permettant pas à lui seul d'assurer la desserte des propriétés, il est souvent

nécessaire d'implanter les réseaux communaux au travers des propriétés privées. Ainsi, la commune est régulièrement amenée à négocier avec les propriétaires des servitudes de passage, de tréfonds et d'entretien.

Accueil et habitat des Gens du Voyage: Le Conseil Municipal à la majorité et 5 absentions (Mr Boucand, Mme Windal, Mme Sens Meye, Mme Debras, Mr Rudio) engage la commune dans le projet intercommunal porté par la commune de Roquefort les Pins, fait mention de ce projet dans les documents d'urbanisme de la commune, autorise le Maire à mener à bien toutes démarches relatives à la poursuite de ce projet, et accepte la participation de la commune de Biot aux frais d'étude du projet et par la suite aux frais d'investissement et de fonctionnement du projet, pour sa quote-part, étant précisé que le budget prévisionnel sera présenté en temps opportun au Conseil Municipal.

Projet de la Fête des Templiers 2009 adopté par 27 voix et 1 abstention (Mme Sens Meye)

Pour fêter l'anniversaire des 800 ans de l'arrivée des Templiers à Biot par concession du comte de Provence Alphonse II, la ville de Biot organisera les 27, 28 et 29 mars 2009 un événement de qualité, à la fois culturel, festif et populaire, visant à rassembler les biotois autour de l'histoire de leur ville et à promouvoir la richesse de son patrimoine. Le budget qui sera alloué par la mairie à cette manifestation (organisation technique et matérielle, communication et promotion, animations) s'élève à 60000€H.T.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional PACA, du Conseil Général des Alpes-Maritimes et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, les plus favorables possible, susceptibles d'être attribuées pour ce type d'action.

■ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Jean-Pierre Dermit
 Maire de Biot
 Vice-Président de la CASA

Guy Anastile
 Adjoint au Maire
 Délégué aux Anciens combattants

Le Conseil Municipal

 vous prient de bien vouloir honorer de votre présence
 la cérémonie du

mardi 11 novembre
2008

8h45 • Rassemblement Place aux Arcades
 9h00 • Cérémonie au Monument aux Morts
 • Sonnerie Gendie à vous
 • Lecture du manifeste de l'UBAC
 • Lecture du message National de Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Défense
 et aux Anciens combattants
 • Marche militaire
 • Allocution de Monsieur le Maire de Biot
 • Sonnerie Gendie à vous
 • Drapeau de guerre par Monsieur le Maire, Monsieur le Président des Anciens Combattants
 et la Royal British Legion
 • Sonnerie aux morts
 • Minute de silence
 • La Marseillaise jouée par l'Harmonie d'Antibes



■ HOMMAGE À JACQUES DECHAVANNE



Au nom de tous les biotois, je rends hommage à Monsieur Jacques DECHAVANNE qui nous a quittés en septembre dernier.

Gérant et chef cuisinier du célèbre Mas des Orangers, de 1962 à 1969, Jacques DECHAVANNE a marqué la vie de notre village en dotant Biot d'un restaurant gastronomique ayant accueilli les grands noms de l'époque.

En effet, on comptait parmi ses hôtes de talentueux sportifs tels que les coureurs cyclistes POULIDOR et ANQUETIL ou encore des figures du cinéma comme Lino VENTURA qui venaient déguster ses fameux poulets aux écrevisses et autres rougets farcis.

Voisin du dessinateur Raymond PEYNET, Jacques DECHAVANNE participait avec générosité à la vie du village. On retient notamment les délicieux goûters offerts aux enfants biotois. Cet homme qui a mis à l'honneur notre village durant près d'une décennie restera à jamais un ami de Biot.

Jean-Pierre DERMIT
Maire de Biot



Mis à l'honneur dans l'édition du mois dernier, notre menuisier, Frédéric Pelissier a été victime d'un triste accident dans le cadre de l'exercice de ses missions. Actuellement en convalescence, nous transmettons à notre ami et collègue, tous nos vœux de bon rétablissement, en espérant le retrouver très vite parmi nous.

Jean-Pierre DERMIT
Maire de Biot

CURAGE DES VALLONS

La saison des pluies approchant, la commune est particulièrement sensible à l'entretien des vallons les plus exposés aux risques d'inondations. C'est notamment le cas des sections des vallons des Combes et des Horts situées dans la plaine de la Brague, respectivement depuis les quartiers de la Baume et des Cabots jusqu'au golf et la limite avec Antibes.

Il convient de rappeler, d'une part, que les vallons appartiennent généralement à chacun des propriétaires riverains, l'axe médian du vallon matérialisant la limite des propriétés riveraines et d'autre part conformément à l'article L215-14 du code de l'environnement, il revient aux propriétaires de mettre en œuvre tous les moyens pour entretenir le vallon "par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives".

Pour sa part, la commune a entrepris le curage d'une des sections communales du vallon des Combes la plus encombrée, au droit des tennis municipaux. Mais une inspection des sections des vallons des Combes et des Horts implantées dans la plaine de la Brague a mis en évidence des défauts d'entretien.

En vertu des articles L215-7 et suivants du code de l'Environnement, la commune a mis en demeure les propriétaires concernés d'effectuer les travaux d'entre-

tien qui s'imposent et, faute d'en constater la réalisation, elle se verra contrainte de les exécuter d'office et à leurs frais, sous le contrôle du Préfet des Alpes-Maritimes qui a été informé de la démarche de la commune.

Ne souhaitant pas en arriver à ces extrémités, nous appelons à nouveau les propriétaires riverains à entretenir leur section de vallon, au même titre, voire plus attentivement, que le reste de leur terrain.



SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

LES ANIMATIONS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2008 DU CLUB DESTINATION RETRAITE

INSCRIPTIONS AUX ANIMATIONS :

Les inscriptions sont recueillies à l'accueil du CCAS aux heures d'ouverture des bureaux de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi - « Les Glycines » 6 bis, chemin neuf (face au terrain du jeu de boules du village).

Tel : 04 92 91 59 70

Email : ccas@biot.fr

JEUDI 13 NOVEMBRE 2008 :

thé dansant au foyer rencontre

A partir de 13 h 30 - collation servie en après midi.

JEUDI 20 NOVEMBRE 2008 :

excursion libre à Saint Tropez

Départ de Biot à 7h45
participation 8€ par personne.

JEUDI 27 NOVEMBRE 2008 :

loto au foyer rencontre

à partir de 14h00
Collation servie en après-midi

VENDREDI 05 DÉCEMBRE 2008 :

excursion en Italie - Vintimille

Départ de Biot à 8h00
participation 8€ par personne.

JEUDI 11 DÉCEMBRE 2008 :

excursion dans le vieux Nice

Départ de Biot à 9h00 pour une journée libre afin de profiter du village de Noël, des décorations de rues, des animations du vieux Nice, ...

JEUDI 18 DÉCEMBRE 2008 :

déjeuner de Noël

Les seniors biotois de 65 ans révolus et désireux de participer à cette rencontre amicale, sont invités à retirer leur carton d'invitation du 24 novembre au 10 décembre 2008, auprès de l'accueil du CCAS. Ils devront présenter leur carte d'identité et un justificatif

récent de domicile (quittance EDF, GDF, France Télécom).

LES ATELIERS DE LOISIRS

Les inscriptions sont ouvertes pour les ateliers proposés au CCAS.

L'atelier créatif :

venez exercer vos talents tout en vous amusant en agréable compagnie.

Horaire : le mardi après-midi de 14h à 17h au foyer (6 bis chemin Neuf - rez-de-chaussée)

L'atelier couture

vous permettra de réaliser votre garde robe « personnalisée ». Chaque trimestre aura son thème. En prévision de la fête des Templiers, l'atelier prévoit la réalisation d'éléments de costumes d'époque, par et pour les participants qui souhaitent se joindre aux festivités du village.

Horaire : le jeudi après-midi de 14h à 17h au foyer (6 bis chemin Neuf - rez-de-chaussée)

L'atelier informatique

ouvrira d'autres espaces de communication et d'information et révélera son côté ludique.

Horaire : mardi matin de 10h à 12h dans la salle bleue du CCAS.

Les amateurs de jeux de Société

Vous aimez jouer au Rami, au scrabble, au tarot, au poker et à d'autres jeux de société ?

Vous arrive-t-il parfois d'organiser des rencontres à domicile entre amis, lorsque l'un d'entre vous est disponible pour servir d'hôte ?

Ou peut-être n'avez-vous pas la

possibilité de vous adonner à ce plaisir par défaut de partenaire de jeux ?

N'hésitez plus, le CCAS met à la disposition du club une salle agréable au 1^{er} étage avec ascenseur. Tous les amateurs trouveront sur place d'autres personnes désireuses de se distraire au travers de jeux de société divers.

Venez nombreux vous inscrire.

Livraison des Colis gourmands de Noël

Les résidents biotois âgés de 75 ans et plus qui ont réservé leur colis de Noël, les recevront à domicile les premiers jours de décembre, livrés par des employés de Mairie. En cas d'absence du domicile, les intéressés pourront venir récupérer leur colis au CCAS dès le 15 décembre et ce, jusqu'au 31 décembre 2008. Ils devront se munir de l'avis de passage et de leur bon de réservation.

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

“ Fin novembre, l'Accueil des Villes Françaises de Sophia Antipolis organise une journée d'accueil et d'échanges par des bénévoles très motivés et enthousiastes. Cette journée de bienvenue donnera la possibilité de mieux connaître l'AVF.

L'ambiance festive de cette journée permettra aux adhérents et bénévoles de se retrouver, discuter et faire encore mieux connaissance. Les nouveaux arrivants sur la région peuvent se renseigner sur la diversité des activités qui leur seront proposées par l'association.

Cette année l'AVF présentera toutes les animations et les ateliers dans ses locaux de la Place Sophie Lafitte. Un apéritif dînatoire préparé par les adhérents sera offert en fin d'après-midi.

L'association est ouverte à tous ceux qui, suite à une mutation professionnelle ou à un changement de vie, arrivent à Sophia Antipolis ou dans les communes environnantes.

LA JOURNÉE DE BIENVENUE

Les moyens d'action sont :

- les permanences d'accueil sont assurées par des bénévoles qualifiés, souvent bilingues, qui répondent à des questions pratiques et aux attentes d'un caractère plus "humain", par un accueil chaleureux et personnalisé.
- les animations régulières ou ponctuelles "Supports d'Accueil", nombreuses et variées permettent aux nouveaux arrivants sur le site, de recréer un réseau relationnel amical, et d'assurer ainsi leur meilleure adaptation à un nouveau cadre de vie.



RELAI TÉLÉTHON À BIOT RECONNUE VILLE DÉPARTEMENTALE TÉLÉTHON 2008



Vendredi 5 décembre et samedi 6 décembre, le téléthon 2008 s'annonce sportif et spectaculaire. De nombreux défis et animations, notamment sportifs, seront organisés dans toute la ville, avec pour fil rouge, le relais du téléthon.



La flamme du Téléthon sera allumée à Tourette-sur-Loup, ville départementale Téléthon 2007 qui passera le relais aux pompiers de Biot ville départementale Téléthon 2008.

Monsieur le Maire et Madame Catherine COGNEAU, coordinatrice du Téléthon de Biot, inaugureront cette manifestation le vendredi 5 décembre, par un goûter en faveur du Téléthon à 16 h 30 place de Gaulle.

Ce goûter sera suivi du premier « Relais Téléthon Biot 2008 ». Une course de 10 kilomètres sera organisée sous forme de relais pendant les 24 heures que dure le téléthon à Biot. En additionnant le nombre de tours, nous établirons un record

(à battre l'année suivante).

Les participants pourront choisir de parcourir la distance en course à pieds, à vélo, ou simplement en marche active.

Cette chaîne de solidarité prendra la forme d'un relais par groupes de 3 participants minimum.

- Monsieur le Maire prendra le départ du parcours à partir de 18h30, place de Gaulle.
- Traverser le village, descendre par les Migraniers
- Biot 3000 par route d'Antibes et chemin du Plan
- Montée du chemin de la Chèvre d'Or par la route de la Mer, la Romaine et route d'Antibes
- Remonter le chemin de Vallauris pour se rendre sur l'avenue de Saint Philippe
- Redescendre le chemin de la Chèvre d'Or
- Remonter place de Gaulle par la route d'Antibes et le chemin Neuf Inscription (3€ par participant) et organisation des départs en contactant le service des sports de la ville, où il conviendra de préciser le créneau horaire souhaité :

Courriel : sports@biot.fr

Tél. : 04 92 91 52 11

Fax : 04 92 91 52 19

Un service de sécurité sera assuré par la Police Municipale pendant toute la durée de l'épreuve. L'arrivée du « Relais Téléthon Biot 2008 » est prévue le samedi 6 décembre à 18h30 sur la place de Gaulle.

D'autres activités seront proposées :

▶ **Les commerçants de Biot 3000 organiseront une tombola.**

▶ Les Sapeurs Pompiers seront présents avec leur camion rouge et leur test de parcours chronométré sur le parking de Bagneux.

▶ L'école des Chiens Guides d'Aveugles proposera un parcours de situation dans une chambre noire et une démonstration avec leurs chiens-guides, chemin du Plan.

▶ La Croix Rouge vous initiera aux gestes qui sauvent, place de Gaulle.

▶ Le fourrier Christian VINCIGUERRA vous invitera à la confection du pain au four communal, place aux Arcades.

▶ Brague Génération et les écoles supérieures de Sophia Antipolis proposeront un stand avec des boissons et des douceurs.

▶ L'Association des Donneurs de Sang animera un jeu de fléchettes, place de Gaulle, **les vainqueurs seront récompensés par les commerçants du village et du Migranier.**

▶ La Boule Amicale Biotoise organisera un tournoi, ouvert à tous, enfants et adultes, au clos du chemin Neuf.

▶ **Le Golf de Biot propose une compétition le samedi 6 décembre.** Départ en Shot Gun, Scramble à deux, suivi d'un repas. Pour tout renseignement, veuillez contacter Anabel VADON au 04 92 93 88 33.

▶ Le vélo Sprint Biotois tiendra un stand place de Gaulle.

PARCOURS DE LA COURSE DU TELETHON 10 kms
VENDREDI 5 DECEMBRE et
SAMEDI 6 DECEMBRE 2008



Place De Douille
Rue St-Sebastien
Rue Sous-Berni
Rue du Miroir
Calaire des Ateliers
Route d'Antibes
Chemin du Plan
Bis 3000
Route de la mer
Chemin de la Forêt
Route d'Antibes
Chemin de Vallauris
Cimetière des Cheppes
Avenue St-Philippe
"Saverat le bois"
Chemin de la Chapelle d'or
Chemin de Vallauris
Route d'Antibes
Route de la mer
Route du Chemin neuf
Entrée du village



- ▶ Une grande tirelire est mise à disposition par la famille Autiero à l'école de golf.
- ▶ Le Judo de Biot organisera une compétition pour les enfants au dojo.
- ▶ Une pêche aux canards, un chamboule-tout, des crêpes et des Barbes à Papa : St Sébastien.
- ▶ Une chasse aux trésors sera organisée dans les ruelles de Biot.
- ▶ Baptêmes de l'air effectués par Azur Hélicoptères avec la participation de l'association du quartier de St-Philippe.

- ▶ L'Association Monocycle vous aidera à découvrir le vélo à une roue.
- ▶ L'association Vis Ta Mine assurera la Marche Active.
- ▶ Les Amis du Jumelage nous réservent une surprise.
- ▶ L'Association Taekwondo sera présente ainsi que l'association Handisavoir.

Ces deux journées placées sous le signe de la solidarité sont organisées pour apporter une aide à la recherche et vaincre les maladies neuromusculaires.
Adressez vos dons, en espèces ou par

chèque libellé à l'ordre de l'AMF au service des sports de la ville de Biot.
Tél.: 04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Nous comptons sur votre enthousiasme et votre participation.

Catherine COGNEAU
Conseillère municipale
Coordinatrice du Téléthon de BIOT

■ L'ESPACE BIEN - ÊTRE - ESTHETIQUE - SPA - HAMMAM

Centre Commercial BIOT 3000. À l'occasion du TELETHON, dans une ambiance feutrée, venez découvrir les bienfaits d'un modelage des pieds ou des mains, d'une épilation des sourcils. Une partie de la participation demandée sera reversée au bénéfice du TÉLÉTHON Pour tous renseignements : 04 93 65 71 84

HANDISAVOIR

LE HANDICAP, UN ART DE VIVRE

“ L'association HANDISAVOIR a réuni plus de 30 personnes vendredi 26 septembre à ANTIBES et samedi 27 septembre à BIOT, pour la réalisation de son premier CLIP VIDEO.

L'objectif de cette production est de mettre en son et images les valeurs fortes que défend l'association : **promouvoir un autre regard sur le handicap**, en rappelant :

- d'une part, que la personne en situation de handicap est avant tout une personne avec ses valeurs, ses compétences, en s'appuyant sur le slogan de l'association « le handicap : un art de vivre »,
- d'autre part, que le handicap n'a pas d'âge, n'a pas de classe sociale, n'a pas de frontière, n'a pas d'époque.

Cet événement a été l'occasion de faire la fête pour les adhérents et sympathisants d'HANDISAVOIR.

Personnes en situation de handicap et valides ont exprimé gaieté, humour, mais aussi sérieux et concentration en tant qu'artistes comédiens.

Les scénarios ont été écrits par Madame ZANIN, présidente de l'association, inspirés de l'expérience de chacun, et de l'esprit de la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Le tournage a été réalisé par Monsieur MENAGER Julien, réalisateur. Il a mis tout son savoir faire, son professionnalisme et son application pour que chacun trouve sa place, tout en veillant au respect des principes fondamentaux de dignité, d'intégration, de citoyenneté, d'égalité.

Vendredi soir, une quinzaine de sportifs basketteurs, antibois, biotois, val-lauriens, en fauteuils roulants, ont permis les premières prises de vue.

Samedi, sur le plateau d'activités de Saint Philippe et dans la salle des Associations, à BIOT une joyeuse troupe en fauteuils roulants, déambulateurs, cannes, s'est prêtée aux divers jeux, défilés, scènes studieuses et citoyennes. La caméra, qui n'en a pas perdu une image, a su se faire oublier, laissant à chacun la possibilité d'exprimer son originalité. Ces comédiens improvisaient leurs rôles de personne en situation de handicap, ou de valide, avec soin, sincérité, joie. La personne valide expérimentait le déplacement en fauteuil roulant, ou les yeux bandés avec une canne blanche. La personne en situation de handicap partageait les jeux, les espaces, les situations avec tous, sans aucune difficulté d'accessibilité.

Le fauteuil, le déambulateur, la canne... perdaient leur caractère de palliatif à l'handicap pour devenir des instruments de fête. Les appréhensions que certains pouvaient encore ressentir devant ces objets, symboles de l'infirmité, tombaient, pour laisser place aux sentiments de confiance, d'assurance.

Dans certaines scènes, tout ce matériel était mis à l'honneur et la condition sine qua non pour participer aux compétitions était de se déplacer avec un appareillage médical.

À d'autres moments, ces prothèses mécaniques devaient se faire oublier lorsque les thèmes abordés étaient l'intégration, l'accessibilité, le respect de la personne.

Le CLIP VIDEO n'est pas terminé (prise de son et de vue de nos musiciens chanteurs, montage seront prochainement réalisés).

HANDISAVOIR organisera le lancement du CLIP VIDEO avant 2009.

L'association remercie la municipalité pour la mise à disposition des locaux, des espaces et le matériel prêté. Une attention est portée également aux agents municipaux qui ont permis par leur collaboration cette réalisation. ”

Mme ZANIN Livianna
Le Clos des Templiers
45 av St Philippe 06410 BIOT
04 93 95 84 55
handisavoir@free.fr





VERRERIE PIERINI : UN ART DE PÈRE EN FILS

Installée dans un moulin à huile du 18^{ème} siècle, la verrerie PIERINI jouit d'un cadre exceptionnel où s'accorde avec harmonie le patrimoine historique et artistique biotois.

C'est en effet dans cette bâtisse, en partie construite de pierres provenant de l'ancienne forteresse de Biot, que Robert et Antoine PIERINI, créateurs verriers, exercent leur art.

Robert PIERINI, père d'Antoine, débute comme compositeur à 18 ans, au sein de la Verrerie de Biot, où il découvre l'univers du verre sous la direction du maître verrier Eloi MONOD.



© Benoitpage2008



© Benoitpage2008



© Benoitpage2008

A ce poste, il apporte la couleur au verre, dosant les émaux et les oxydes, maîtrisant ainsi les spécificités physiques et chimiques de cette matière, mais ne touche pas à la canne.

Attiré par le travail du verre en fusion, Robert souhaite apprendre à souffler et à créer. Il abandonne donc sa place pour entamer un apprentissage dans cette même verrerie et découvre les techniques du verre à chaud.

Après avoir fait ses armes dans le registre de la verrerie utilitaire, Robert PIERINI s'installe en 1980, avec sa femme Francine, dans le vieux moulin de Biot où il implante son atelier, sa galerie et son lieu de vie. Ce nouvel environnement l'inspire et lui insuffle le goût de la création. Cette même année, un petit garçon naît, il se nomme Antoine. L'enfant du couple PIERINI grandit alors au rythme de l'atelier, sous la chaleur des fours et regarde son père avec admiration, s'adonner à la verrerie d'art, explorant de nouvelles techniques, donnant lieu à des pièces à l'architecture parfaite et épurée qui se magnifient dans la simplicité.

L'artiste découvre, au fil des ans, de nouvelles couleurs que lui seul possède, il repousse les limites du verre et défie la chimie afin d'obtenir un jeu de transparence inégalable.

Pendant ce temps, Antoine s'essaie à la verrerie, il crée à 8 ans son premier presse-papier et insiste pour que son père lui enseigne l'art du verre. L'apprenti verrier passe alors tous ses étés dans l'atelier de Robert.

À l'âge de 13 ans, il maîtrise les bases du métier. Les quelques pièces qu'il crée sont alors exposées dans la galerie du moulin car Francine croit au talent de son fils et souhaite avoir l'avis du visiteur.

Effectivement, la mère ne se trompe pas, les œuvres attirent l'œil, c'est pourquoi Antoine décide à 20 ans d'abandonner sa carrière de sportif pour se consacrer totalement à la verrerie.

Il assiste d'abord son père avec lequel il va à la rencontre d'artistes de talent, notamment des verriers américains et des peintres contemporains. Ces relations permettent aux deux créateurs d'appliquer des techniques de travail différentes et de trouver de nouvelles sources d'inspiration.

Remarquant la créativité et l'ascension de son fils, Robert PIERINI lui laisse petit à petit la possibilité de s'épanouir complètement en créant ses propres pièces. Père et fils deviennent successivement assistants et maîtres, partageant leur passion et leur évolution.

Aujourd'hui, Robert et Antoine PIERINI exposent ensemble ou séparément dans de nombreuses galeries du monde et prévoient d'ailleurs deux expositions communes à Nyon (Suisse) et à Grenoble.

À l'origine de nouveaux modèles et techniques telles que les « plissés », les « pieds cordons » ou les « mano a mano », la verrerie PIERINI se renouvelle sans cesse et voit devant elle un avenir prometteur bientôt laissé entre les mains d'Antoine, qui offre à Biot la possibilité de maintenir ouvert au public un lieu qui retrace un pan

de l'histoire de la ville et de garder un patrimoine artistique qui en fait la renommée.

Espace PIERINI - Le vieux moulin
9, chemin du Plan
06 410 BIOT
www.antoinepierini.com



© Benoitpage2008



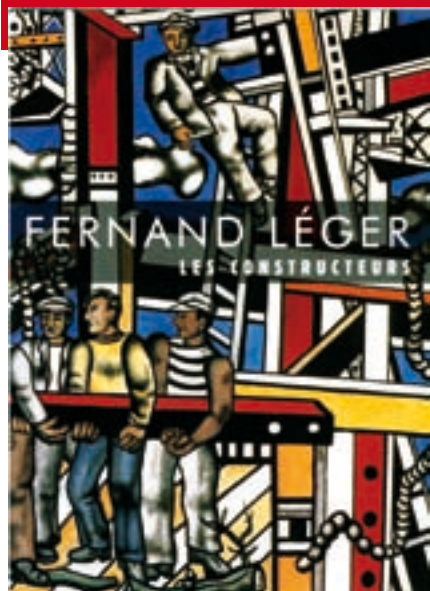
© Benoitpage2008



NOVEMBRE AU MUSÉE :
EXPOSITION, CINÉMA, CONFÉRENCE,
CONCERT, ATELIERS



EXPOSITION *LES CONSTRUCTEURS* DU 11 OCTOBRE 2008 AU 12 JANVIER 2009



Après *La Partie de campagne*, Fernand Léger et ses amis photographes, le musée national Fernand Léger présente une nouvelle exposition intitulée *Les Constructeurs*. Comme la précédente dont elle forme le deuxième volet

d'un possible diptyque, l'exposition entend rendre compte d'un sujet sur lequel Fernand Léger a travaillé durant plusieurs mois entre 1949 et 1951. Le musée national Fernand Léger conserve un ensemble remarquable de dessins préparatoires, d'esquisses, de notes prises sur le vif en plus de la célèbre toile *Les Constructeurs*, définitif et de plusieurs tapisseries qui ont été réalisées à partir de cette dernière toile.

Cet ensemble remarquable est complété par des dessins appartenant à des collections particulières. Il témoigne de l'intérêt de l'artiste pour les thématiques populaires, pour le monde du travail et les milieux sociaux dont il espérait tant faire évoluer les goûts artistiques et, en général, le regard sur les choses environnantes. Son adhésion au Parti communiste français, au sortir de la guerre, lui ouvre quelques portes mais l'incompréhension persistante des militants et l'hostilité des dirigeants face aux esthétiques nouvelles, considérées

comme déviantes par rapport à la doxa officielle, sont autant d'obstacles pour un artiste qui pense et pratique l'art comme un véritable engagement.

La série des *Constructeurs* trouve sa légitimité dans cette France de l'après-guerre et de la Reconstruction et constitue un moment exceptionnel dans l'œuvre de Léger. En effet, avec elle, l'artiste parachève les procédés visant à maîtriser toute subjectivité, à organiser l'espace de la toile de manière très structurée, à architecturer la forme et distribuer les couleurs pour une plus complète efficacité visuelle. Après celle des *Plongeurs* ou des *Cyclistes*, la série des *Constructeurs* marque une étape décisive dans la construction d'une esthétique renouvelée de la modernité.

Le catalogue est disponible à partir du 2 novembre à la boutique du musée.

CINÉMA *LA GRÈVE* DIMANCHE 15 NOVEMBRE À 15H

• *La grève*

de Sergei Mikhailovich Eisenstein
Russie / 1924 / Muet / N&B / 1h35

Avec Alexandre Antonov, Grigori Aleksandrov, Mikhail Gomarov

Dans la Russie tsariste, les ouvriers d'une usine se mettent en grève après qu'un

des leurs se soit suicidé pour une fausse accusation de vol. Les pouvoirs en place font tout pour provoquer les grévistes et mener une sanglante répression.

CONCERT QUATUOR COLLEGIUM (UKRAINE)

VENDREDI 7 NOVEMBRE À 19H

Kirill Sharapov, violon
Taras Yaropud, violon
Andrij Chop, alto
Yurij Pogoretskij, violoncelle

Formé en 2003 à Kiev, à l'Académie Nationale de Musique d'Ukraine, le Quatuor Collegium est lauréat de plusieurs concours internationaux, notamment en Suisse et en Italie.

En 2007, un prix spécial lui est décerné au Concours International de Quatuor à Cordes de Bordeaux, et en juin 2008, le Quatuor Collegium remporte un prix spécial au Concours International de quatuor à cordes Paolo Borciani, en Italie.

En 2008, le Quatuor Collegium est sélectionné pour résider pendant un mois à Pont-Royal en Provence (divisée en deux périodes, l'une en avril, l'autre à la Toussaint 2008), dans le cadre du programme Odyssée, mis en place par l'ACCR (Association des Centres Culturels de Rencontre) et ProQuartet-CEMC, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication. Cette opportunité leur permet de préparer dans les meilleures conditions plusieurs projets : l'enregistrement d'un CD, le concours de quatuor à cordes Paolo Borciani en juin 2008, la participation au festival « Kiev Fest 2008 », ainsi que la rencontre avec Eberhard Feltz et

Walter Levin lors de deux académies à Pont-Royal en Provence, dans le cadre du programme de formation professionnelle ProQuartet-CEMC.

• PROGRAMME

- **Dimitri Chostakovitch (1906-1975)**
Quatuor à cordes n° 8 en ut mineur, opus 110 (1960)

- **Béla Bartók (1881-1945) :**
Quatuor à cordes n°2 (op.17, Sz.67)

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

CYCLE D'INITIATION À L'ART DU XX^E SIÈCLE

UNE HEURE, UN JEUDI PAR MOIS : DE 19H À 20H

Le musée national Fernand Léger, toujours soucieux d'offrir à ses différents publics, les données nécessaires pour que chacun puisse se familiariser avec l'art de son époque, propose un cycle d'initiation à l'Art Moderne. Les grands courants de la première moitié du XX^e siècle seront abordés, au cours des différentes séances, et les oeuvres des grands maîtres (Picasso, Matisse, Léger, Duchamp...) étudiées et commentées.

Ce cycle d'initiation est assuré par :

- **Maurice Fréchuret**, directeur des musées nationaux du XX^e siècle des

Alpes-Maritimes

- **Brigitte Hedel-Samson**, conservateur en chef, musée national Fernand Léger

- **Elisabeth Pacoud-Rème**, chargée des collections au musée national Marc Chagall.

• LE CUBISME, 1905-1914

JEUDI 20 NOVEMBRE À 19H

Maurice Fréchuret

Mouvement, sans doute le plus décisif de l'art moderne, le cubisme est initié par Picasso et Braque et affirme, à travers la déconstruction de la représentation

en facettes fragmentées, une vision conceptuelle du tableau qui désormais montre ce que l'esprit connaît de la structure plutôt que ce que l'oeil percevait. Tous les artistes d'avant-garde de la première moitié du XX^e siècle, et chacun à sa manière, sont passés par une phase cubiste.

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Chemin du Val de Pome 06410 Biot

Tél : 04 92 91 50 30 / Fax : 04 92 91 50 31

- **Ouverture** : tous les jours, sauf le mardi
- **Horaires** : de 10h à 17h
- **Billetterie, réservation visites et librairie** : 04 92 91 50 20
- **Inscription pour les scolaires** : regie.biot@rmn.fr ou 04 92 91 50 20
- **Prix d'entrée** :
• Plein tarif : 6,50 €, tarif réduit : 5 €.
• Visites guidées sur réservation : en français, italien, anglais, espagnol et allemand.

• Visite guidée tous les dimanches à 11h
• Tarif billet jumelé entre le musée Léger et le musée Chagall, valable 30 jours à compter de la date d'émission du billet.
• Gratuit le premier dimanche du mois et pour les moins de 18 ans.
Le billet donne accès aux collections permanentes.
• Achat de billets en nombre et à l'avance (à partir de 20 billets) : billets coupe-file à tarifs préférentiels à Musée&Compagnie :

• Tarif groupes (jusqu'à 30 personnes) : 66 €
• Bus ligne n°10, arrêt Fernand Léger 04 93 65 78 08

www.rmn.fr

www.musee-fernandleger.fr

Musées nationaux
Chagall
du XX^e siècle
LÉGER
des Alpes-Maritimes
Picasso



☐ JOURNÉE LUDOTHÈQUE

Placée sous le thème de la récup', la journée Ludothèque a permis d'accueillir de 10h à 18h près d'une centaine d'enfants de 6 mois à 10 ans. Tout au long de la journée, petits et grands se sont amusés et ont profité des jeux mis à leur disposition : jeux d'extérieur, jeux de société, de nombreux livres et deux ateliers sur le thème du recyclage et de l'écologie.

Les crèches de l'Orange Bleue et des Diabiotins ainsi que l'IME Les Hirondelles et les enfants du CLSH ont participé à cet événement avec enthousiasme.

Pour l'occasion, les animateurs du CLSH avaient proposé des ateliers « récup' » pour quelques groupes du centre.



Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée Ludothèque !



☐ LIRE EN FÊTE (10 – 11 – 12 OCTOBRE 2008) : « SOUS LE SIGNE DE L'ILLUSTRATION »

LE MÉTIER D'ILLUSTRATEUR PRÉSENTÉ AUX ÉLÈVES DE BIOT (ÉCOLE E.OLIVARI)

Vendredi 10 octobre au matin, le service des bibliothèques a offert à 4 classes primaires l'occasion de rencontrer des illustrateurs de talent.

Ainsi, Olivier André, Valério Paltenghi, Julie Ricossé et Michel Alzéal ont pu expliquer aux enfants leur profession et leurs techniques afin de comprendre la réalisation d'un livre et de leurs images.

Passionnés, ils ont su enthousiasmer les élèves et ont suscité quelques vocations pour l'illustration !!!

RENCONTRES ET DÉDICACES PLACE DE L'ÉGLISE (BIBLIOTHÈQUE G.SAND)

Samedi 11 octobre, une belle rencontre entre le public et les illustrateurs a eu lieu à la bibliothèque George Sand.

Le stand de la librairie Privat-Sorbonne proposait des ouvrages pour la jeunesse et plusieurs stands ont accueilli les illustrateurs invités pour des séances de dédicaces. Ce fut une belle journée d'échanges pour tous, appréciée par les auteurs et les familles.

De nombreux visiteurs étaient présents à l'exposition de l'atelier d'illustration des élèves de l'illustratrice





Laura Rosano, qui ont présenté des œuvres de qualité. L'atelier animé par Laura Rosano a repris son cours, 2 mardi par mois, de 20h à 23h. Les personnes intéressées peuvent contacter la bibliothèque pour plus de renseignements. Mercredi 15 octobre, la bibliothèque St Exupéry accueillait l'illustratrice Helen Cook pour un atelier d'arts plastiques pour enfants sur le thème des enfants du monde. Les réalisations en collages de matières variées ont suscité beaucoup d'enthousiasme de la part des illustrateurs en herbe.

AGENDA

Atelier d'écriture sénior

« L'encrier de Biot » :

MERCREDI 5 NOVEMBRE 2008

de 14h30 à 16h

MERCREDI 19 NOVEMBRE 2008

de 14h30 à 16h

Comité de lecture :

Bibliothèque St Exupéry

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2008

de 10h30 à 11h30

Atelier d'illustration Adultes

Bibliothèque George Sand

MARDI 4 NOVEMBRE

de 19h30 à 22h30

Mardi 18 novembre

de 19h30 à 22h30

Pour plus d'informations :

contacter les bibliothèques au :
04 93 65 24 54 ou 57 99.



EXPOSITION DENIS BRIHAT

UN VERNISSAGE AUX RENCONTRES ÉMOUVANTES



De nombreux visiteurs se sont réunis vendredi 19 septembre pour célébrer en la salle Hans Hedberg de l'Office de Tourisme les trente ans du Photo Ciné Club Biotois avec un invité d'honneur : Denis Brihat. C'est autour des clichés retraçant l'histoire du village de Biot dans les années 50, que l'artiste de renom-

mée internationale, a retrouvé avec émotion et simplicité un biotois qu'il avait photographié il y a plus de cinquante ans. Les convives ont également apprécié les échanges avec l'artiste lors de la séance de dédicaces de livres et affiches, la rencontre avec un personnage authentique. Cultivant en jardinier

serein l'art photographique, Denis Brihat a révélé avec humilité toute la complexité et la beauté de la nature. Parmi les œuvres récentes, un oignon, une aubergine, un pavot, des paysages sont mis en lumière. Un vent de fraîcheur souffle actuellement sur l'Office de Tourisme et ce jusqu'au 15 novembre.

CINÉMA À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

VENDREDI 14 NOVEMBRE À 20H30 :

Mamma mia



Une future mariée est à la recherche de son père dont sa mère ne veut pas révéler l'identité. C'est en 1999, sur la ravissante île grecque de Kalokairi que l'aventure romantique commence, dans un hôtel méditerranéen isolé, la villa Donna, tenu par Donna, sa fille Sophie et le fiancé de Sophie, Sky. Juste à temps pour son mariage prochain, Sophie poste nerveusement trois invitations destinées à trois hommes bien différents dont elle pense que l'un d'eux est son père. De trois points du globe, trois hommes s'apprêtent à retourner sur l'île et vers la femme qui les avait enchantés 20 ans auparavant.

VENDREDI 28 NOVEMBRE À 20H30 :

James Bond, Quantum of Solace



James Bond reprend du service. Daniel Craig enfle pour la 2^{ème} fois son costard d'espion, et l'agent 007 est au service de sa majesté pour la 22^{ème} fois. James Bond se retrouve cette fois-ci aux prises avec une organisation criminelle dirigée par un certain Dominic Greene, homme d'affaires extrêmement rusé déterminé à faire main basse sur les ressources naturelles du globe terrestre. Une mission qui entraînera l'agent 007 en Autriche, en Italie et en Amérique latine.

❏ FÊTE DES TEMPLIERS



Pour fêter l'anniversaire des 800 ans de l'arrivée des Templiers à Biot par concession du comte de Provence Alphonse II, la ville de Biot organisera les 27, 28 et 29 mars 2009 un événement de qualité, à la fois culturel, festif et populaire, visant à rassembler les biotois autour de l'histoire de leur ville et à promouvoir la richesse de son patrimoine. Les associations, le musée d'Histoire locale et de Céramique, le groupe Patrimoine, les artistes, les commerçants et les artisans, la population et les services municipaux seront sollicités pour contribuer à la réussite de cette grande fête, qui investira les ruelles et les places du vieux village.

Le programme en cours d'élaboration proposera :

- une reconstitution de l'entrée des Templiers dans la ville et une cérémonie de la remise des clés
- une présentation de l'acte de donation de Biot aux Templiers, au Musée d'Histoire Locale et de Céramique
- des scènes médiévales dans les ruelles, troubadours et ménestrels
- des expositions et des conférences sur l'histoire des Templiers
- un concert en partenariat avec l'association des Heures Musicales

- des démonstrations de métiers anciens
- des spectacles de fauconnerie et de combats
- des jeux et animations pour les enfants
- un grand défilé aux flambeaux
- un bal médiéval ...

Biotois et visiteurs, petits et grands, sont invités à participer aux défilés, bals et animations. Un stand de

location de costumes sera installé dans le village quelques jours avant la manifestation.

Dans le prochain Biot Infos, vous trouverez des adresses, conseils et recommandations pour créer vous-mêmes des modèles de costumes pour toute la famille, dans le respect des tissus, couleurs et formes du 13^{ème} siècle.

© Compagnie Les Blancs Manteaux



❏ LE PETIT ATELIER

“ Le Petit Atelier a repris ses cours depuis le 10 septembre 2008. Il propose ses différentes activités aussi bien aux primaires et collégiens qu'aux lycéens. Quelques places sont encore disponibles, alors n'hésitez pas à venir le rejoindre les mercredis et samedis de 14h00 à 16h00.

Tél. 04 93 65 06 93
04 93 65 06 61



❏ LE CALENDRIER DES ENFANTS

DU 1^{er} AU 24 DÉCEMBRE

Le Calendrier des enfants s'installe dans le Village du 1^{er} au 24 décembre. En effet, la municipalité a décidé cette année d'ouvrir les volets du village aux écoliers de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, afin de continuer à les sensibiliser à la création artistique et à l'histoire du village.

Le public pourra venir à la rencontre de ces jeunes talents, pour découvrir toute la richesse et la diversité de leurs créations : une invitation à la découverte et à l'imaginaire sur le thème des « 4 saisons ». Nous reviendrons dans le Biot infos du mois de décembre sur la programmation des animations...

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

FÊTE DES VENDANGES

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2008

“ Vive inquiétude pour ces vendanges. La météo n'était pas très clémente pour ce dimanche festif que nous proposait l'Amicale Botoise des Traditions.

La cueillette du raisin à la vigne communale a pu avoir lieu entre deux éclaircies. Les bénévoles et la classe de CM2 de l'école Saint Roch ont uni leurs efforts pour récolter le raisin. La journée du dimanche fut grandement perturbée par les fortes pluies du matin. A midi, le vin d'honneur a pu être servi sur la Place de Gaulle et « le rituel taureau camarguais » fut cuisiné par l'équipe prévue dans le four de Maria. Le repas a été servi sous le préau de l'école Saint Roch mis à notre disposition à cause du mauvais temps. De nombreux convives ont dégusté un excellent festin et ont pu chanter et danser, accompagnés par « les Clapas ». Vint ensuite la présentation de la récolte sur la charrette tirée par Mouton, conduite par la famille DROGOULD. L'Amicale et tous les amoureux de la grappe ont participé énergiquement au foulage du raisin et à la dégustation du vin doux malgré le ciel très menaçant. Nous remercions la police municipi-

pale, la Boule Amicale Botoise, les familles BIANCOTTI, MONALDI et tous les bénévoles. ”

A l'an que ven
Si li sien pas de mai, que li sien
pas de men.

L'Amicale Botoise des Traditions



CASTAGNADE

“ SAMEDI 8 NOVEMBRE 2008
Place de Gaulle à partir de 16h00

Venez nombreux déguster les châtaignes et le vin chaud préparés par les bénévoles de l'Amicale Botoise des Traditions.

Animation musicale par le groupe « la Banda d'au Païoun ». Renseignements à l'Office de Tourisme

Tél. 04 93 65 78 00 - tourisme@biot.fr ”

ENCEINTES ET PORTES DE BIOT

“ Au XIV^{es.}, la peste noire et les guerres des bandes ont décimé la population de Biot. Les survivants se sont enfuis et Biot fut un village inoccupé pendant

près d'un siècle.

En 1470, le repeuplement fut assuré par des familles de la vallée d'Oneglia qui fait actuellement partie de la commune d'Imperia en Italie.



À partir de ce renouveau, l'extension de Biot s'est faite en plusieurs étapes, marquées par la construction d'enceintes, de remparts et de portes d'accès. La première enceinte entourait le castrum de Buzoto où se trouvait l'église, le château et quelques habitations : maisons de notables, casaux et granges du petit peuple. On y entrait par la porte située actuellement entre la place des arcades et la place de l'église.

L'extension du village et la construction de l'enceinte la plus connue date du XVI^{es.} Elle est rendue nécessaire par le développement démographique de l'époque.

On entrait dans le village par trois portes :

La porte basse appelée « Porte des Tines », qui date de 1565.

La porte du mitan appelée « Porte des Migraniers » date de la même époque. La porte du haut ou « Porte de St. Antoine » a disparu. Elle était située au début de la rue du Portigon, à proximité du bar des Acacias.

Les maisons construites hors de l'enceinte constituaient le faubourg de Biot. Ces quartiers étaient nommés : « la Bourgade ».

Le développement de l'activité potière, du XVI^{es.} au XX^{es.}, entraîna « l'urbanisation » du village pour répondre à l'augmentation de la démographie. Elle fut due à :

- L'installation de main d'œuvre venant de Provence orientale, de la rive gauche du Var, d'Italie ...
- L'installation à demeure des familles de bergers faisant la transhumance entre la montagne

- et les environs de Biot,
- L'installation de personnes ayant des fonctions dans la gestion du village : juge, notaire, commandeur, prieur et leurs familles,
 - L'installation des métiers autour de la poterie : commerçant, transporteur, charretier, maçon, bourrelier, maréchal-ferrant, ...

Néanmoins les ateliers des potiers se trouvaient le plus souvent rejetés hors les murs pour éviter les risques d'incendies qu'ils pouvaient causer. Depuis, la population de Biot a considérablement augmenté et les enceintes et les portes ne sont plus nécessaires.

Ces remparts et ces portes, témoins du passé de Biot, font aujourd'hui partie intégrante de son patrimoine. ”

*Pierre Cartier
Pour l'association Arezzo*



9. - BIOT (A.-M.). — La Rue Basse. - FL.



VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

INAUGURATION DE LA CRÈCHE INTERENTREPRISES VANILLE FRAISE



Comme annoncée dans l'édition de juin, la crèche interentreprises, au doux nom de Vanille Fraise, a ouvert ses portes, mercredi 24 septembre dernier. C'est dans une structure aux couleurs acidulées et aux espaces enchanteurs que 60 enfants d'actifs de la technopole de Sophia Antipolis feront leurs premiers pas. Une équipe de 21 professionnels spécialisés dans le domaine de la petite enfance réserve désormais un accueil adapté aux enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée en maternelle.

Une organisation souple permet également d'acquies différents niveaux d'accueil :

- des places en «accueil régulier», de 1 à 5 jours par semaine
- des places en «accueil ponctuel»
- des places en «accueil d'urgence»

La crèche Vanille Fraise se met donc au service des entreprises et de leurs salariés pour pallier à tous les événements pouvant survenir dans la vie quotidienne familiale et offre ainsi aux enfants la possibilité d'évoluer dans un cadre stable, près de leurs parents.



Renseignements et réservations :

Anne-Laure PRIEUR :

01 58 05 18 72

Anne-laure.prieur@people-and-baby.com



LA RENTRÉE DES « CANAILLES À L'ANGLAISE »

“ Cette association est née de l'envie d'offrir aux enfants de Biot la possibilité d'apprendre l'anglais en s'amusant dès leur plus jeune âge. Pour leur permettre de perfectionner ou de consolider les connaissances acquises au fil des ans, «Les canailles à l'anglaise» ont établi un partenariat avec l'association « Cambridge côte d'azur » pour appuyer l'apprentissage de l'anglais sur le système éducatif et les tests d'anglais développés par la prestigieuse Université de Cambridge. Les Cambridge Young Learners Tests sont destinés aux Primaires. Ils correspondent au niveau A1 du Cadre Européen commun du Conseil de l'Europe. Conçus pour des enfants, ces tests sont accessibles et intéressants. Ils sont basés sur des sujets familiers et des activités ludiques. L'ensemble des tests de Cambridge est considéré et proposé dans le monde entier, dans les écoles, collèges, lycées, grandes écoles, universités, organismes de formation, comme preuve tangible d'évaluation et de qualification.



NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE PROGRAMME DE 2008/2009 :
Ateliers organisés en langue anglaise :

• **Pour les maternelles**

Les enfants découvrent la langue à travers des activités ludiques en anglais.

Chanter, compter, colorier, dessiner, raconter, jouer...

Une approche ludique et interactive pour éveiller les plus petits à la langue anglaise.

JEUDI ET VENDREDI 16H30-18H

Ecole Eugène Olivari

• **Pour les primaires**

Les enfants du CP-CE1-CE2 découvrent ou approfondissent la langue à travers des activités ludiques et interactives en anglais.

Une approche attrayante et amusante de la langue pour comprendre et parler l'anglais.

MERCREDI 10H - 11H

(CP-CE1)

Ecole du Moulin Neuf

MERCREDI 11H -12H30

(CE1-CE2)

Ecole du Moulin Neuf

A partir du CM1, les enfants sont regroupés en fonction de leurs objectifs :

Ceux qui souhaitent se perfectionner, compléteront leurs compétences d'expression orale et écrite par des jeux et une approche de la langue plus ludique.

MERCREDI 13H30-15H

(CM1-CM2)

Ecole du Moulin Neuf

NB : D'autres horaires peuvent être disponibles ; n'hésitez pas à nous contacter.

Les budgets à prévoir sont les suivants.

• **Droits d'inscription annuels :**
20 euros.

• **Prix des cours au trimestre Ateliers (1h00 par séance) :**
85 euros/trimestre.

Ateliers (1h30 par séance) :
128 euros/trimestre.

N'hésitez pas à nous contacter en appelant le 04 92 96 57 00.

Les inscriptions peuvent aussi être faites en ligne :

<http://www.groupest.com/lescanailles.php>

”

LES JEUNES BIOTOIS VAINQUEURS SPORTIFS DU RAID AVENTURE INTERCOMMUNAL !

Dans le cadre d'un projet inscrit dans les orientations de la Politique de la Ville et afin de participer à l'insertion économique, à la prévention de la délinquance et à l'accès au droit des jeunes, un Raid Aventure Intercommunal a été organisé, du 6

au 9 octobre 2008 par la CASA et le Club Omnisports de Valbonne. Cette aventure de quatre jours, menée en partenariat avec les villes traversées, la Mission Locale Antipolis et les différents intervenants de l'insertion, de la formation et de



la prévention, a emmené 11 équipes de jeunes issus de villes de la CASA à s'affronter dans un esprit convivial, sur trois épreuves sportives (VTT, course d'orientation, kayak de mer) et une épreuve éco citoyenne.

Après deux victoires : à Caussoles en VTT et surtout à Biot en course d'orientation, l'équipe biotoise composée de Sylvain VEZZONI, Damien ROBERT, Steed DERSION et leur encadrant Richard ROUGEAUD arrive troisième à l'épreuve du kayak de



mer. Une course éprouvante qui les projette tout de même au sommet du podium.

C'est dans une ambiance sportive et festive que les concurrents se sont vus

remettre leurs trophées bien mérités, dans le cadre idéal de la plage du Soleil à Golf Juan.

Félicitations
aux jeunes biotois !

BOURSE AUX SKIS-VÊTEMENTS-JOUETS

A.P.E DE L'ÉCOLE DU MOULIN NEUF
STADE PIERRE BEL

“ Continuez à venir nombreux à la bourse aux skis, vendre et acheter à petits prix vêtements d'hiver, jouets, livres et vélos, matériel de puériculture, jeux vidéo etc.

Tout le monde peut venir les 24 - 25 - 26 et 27 novembre 2008 au stade de football Pierre Bel, avenue du Jeu de la Beaume (parking gratuit).

Dépôt / vente

lundi 24 novembre à partir de 10h30

Vente

lundi 24 novembre de 10h30 à 18h30 non stop

mardi 25 novembre de 8h30 à 18h30 non stop

mercredi 26 novembre de 9h00 à 18h00 non stop

jeudi 27 novembre de 8h30 à 12h00

Retrait

jeudi 27 novembre de 12h00 à 14h00

Les personnes devront coller et agraffer une étiquette sur chaque article, mentionnant les quatre premières lettres de leur nom, la taille, le prix de vente et établir une liste récapitulative (sauf pour

celles souhaitant faire don de l'intégralité de la vente à l'Association). Cela permettra d'éviter les embouteillages le matin du dépôt).

L'Association gardera 30 % sur les ventes. Cet argent permettra de participer au financement de plusieurs projets et manifestations de l'école du Moulin Neuf. Chaque année, l'A.P.E finance entièrement le spectacle de Noël.

Les vêtements invendus et les gains devront impérativement être retirés le jeudi 27 novembre 2008 entre 12h00 et 14h00. Tous vêtements restant seront distribués à des personnes et des familles dans le besoin et à des œuvres humanitaires.

N'hésitez pas à me contacter au 04 93 65 57 07 pour tous renseignements complémentaires. Si vous avez une à deux heures disponibles, vous serez les bienvenus pour nous aider.

Florence CAPUZZO ”

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

LE RÉSEAU ENVIBUS

DES AMÉNAGEMENTS POUR LE CONFORT ET L'ACCESSIBILITÉ DES USAGERS

Le réseau Envibus, service public de transport, dessert les communes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis. Pour répondre à la loi du 11 février 2005 précisant que l'ensemble du matériel roulant doit être accessible aux personnes à mobilité réduite dans les 10 ans, une charte d'aménagement des points d'arrêt et d'accessibilité au bus vient d'être signée par l'ensemble des Maires de la CASA. Ces principes d'équipements initiés en partenariat avec les conducteurs de bus et les associations d'usagers vont apporter confort, sécurité et accessibilité sur l'ensemble du réseau.

89% des bus Envibus sont aujourd'hui largement accessibles par l'ensemble des usagers. Les aménagements préconisés visent à l'amélioration des points « arrêt » qui constitue le premier contact avec l'utilisateur. Qu'il soit généralement en pleine voie ou exceptionnellement « en encoche » ou sur parcours en « ligne bleue », l'enjeu est d'offrir une sécurité maximale,



une meilleure accessibilité et de ce fait une vitesse commerciale optimisée avec un timing respecté.

L'aménagement de la « zone d'attente » est également pris en compte. L'abri pour les voyageurs doit être installé de façon à être

bien visible et disposer d'un espace minimal permettant le passage des personnes à mobilité réduite.

Pour remédier aux problématiques urbaines et améliorer l'efficacité de ce service public de transport, des



travaux d'aménagement, suivant une logique de ligne, seront entrepris dans les prochains mois sur tout le réseau de la C.A.S.A.

Le confort des usagers passe également par une information lisible

et accessible à tous. Pour cela, la CASA a mis en place un système d'Aide à l'Information aux Voyageurs (SAIV) qui propose plusieurs services aux usagers (bornes d'affichage des horaires et informations en temps réel).

Sur les principaux arrêts du réseau, les panneaux d'informations à cristaux liquides donnent en temps réel le temps d'attente avant l'arrivée du prochain bus (par exemple : ligne 10, prochain bus dans 5 minutes). Ces affichages électroniques sonorisés permettent aussi aux malvoyants de connaître le temps d'attente, la direction et le numéro de la ligne. Ce système audio est déclenché sur demande à l'aide d'une télécommande.

A l'aide du téléphone portable et du code identifiant de l'arrêt, chaque usager peut en outre connaître l'heure des prochains passages d'un bus (SMS 4119 Envibus).

Enfin, tous les renseignements utiles sur les horaires, les plans de ligne, les tarifs, les éventuelles perturbations, bouchons travaux ou intempéries... sont également disponibles « en temps réel » par téléphone : **0800 222 918** ou par internet www.envibus.fr.

Plus qu'un enjeu, l'information en direct, l'accessibilité, le confort et la sécurité des usagers, deviennent aujourd'hui une réalité.

MODIFICATIONS APPORTÉES AUX SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES DEPUIS LA RENTRÉE :

Ligne 8S : passage par l'avenue des Fauvettes à destination du collège Niki de St Phalle

Ligne 18S : passage par l'avenue des Fauvettes à destination du collège de l'Eganaude et du CIV Girafe Jaune : passage le matin par Biot 3000 à destination des écoles du village.

Les fiches horaires des lignes scolaires sont en ligne sur le site Internet : www.envibus.fr

Info Envibus : 04 89 87 72 00

VISITE DE LA BRAGUE AVEC LE SIAQUEBA

Le SIAQUEBA (syndicat intercommunal de gestion de la Brague) a organisé, le 5 Septembre 2008, une visite des secteurs de la Brague ayant fait l'objet de travaux initiés et/ou sous contrôle du syndicat. Pont des Tamarins : "protection des bords de rives". Une équipe associative a installé, avec l'aide d'adolescents, des protections autour de nouvelles plantes (secteur soumis aux piétinements). Pont de la Verrière (centre équestre) : "capteur d'alerte de crues". Présence d'un capteur avec transmetteur téléphonique permettant de connaître le niveau de montée des eaux de la Brague pour prévenir les crues au niveau du Golf de Biot et du bassin Antibois. Moulins de Valbonne : "passe à poissons". Réalisation d'une passe en pans inclinés afin de permettre aux poissons de franchir la retenue d'eau (mini barrage).

A noter la visite du potager du Canebier, le long du béal de Valbonne, expérience concluante de la mise à disposition de familles valbonnaises de potagers communaux, au sein d'une association. La municipalité Biotoise recherche un site approprié à proximité du village, en vue de réaliser la même expérience.

Pascal TORRELLI
(Délégué à l'environnement, au développement durable et aux énergies renouvelables)
pascal.torrelli@biot.fr



passse à poissons



protection des bords de rives

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LES LOCAUX MUNICIPAUX

La municipalité devant donner l'exemple en matière d'économie d'énergie et de lutte contre les gaspillages en tous genres, une campagne de sensibilisation avec des recommandations ciblées sera mise en place prochainement dans nos locaux municipaux. Exemple : pour éviter de surchauffer les locaux, tout en respectant la température préconisée, des thermomètres seront installés.

Dans le cadre du Plan Local d'Énergie et Environnement de la CASA, un bilan énergétique des locaux communaux sera réalisé, dans le but de diminuer le coût des dépenses communales. Une thermographie aérienne doit compléter ce dispositif afin de visualiser la qualité de l'isolation de l'ensemble des bâtiments de notre commune, y compris les maisons individuelles.

TRI SÉLECTIF INDIVIDUEL : JOURS DE COLLECTES

Depuis l'installation du tri sélectif individuel par la CASA, beaucoup d'entre nous n'ont pas connaissance des jours de collectes.

ORDURES MÉNAGÈRES :

La Commune (hors village) :

les Lundis et Vendredis
de 6h00 à 12h00.

Le Village :

tous les jours de 6h00 à 12h00, sauf les Dimanches
de 6h00 à 11h00.

EMBALLAGES RECYCLABLES :

Secteur au Nord du Village :

les Mardis de 6h00 à 12h00.

Secteur au Sud du Village :

les Jeudis de 6h00 à 12h00.



NB : Jours de collecte des encombrants (canapé, machine à laver,...):

du Lundi au Samedi sur rendez-vous
(appeler le 04 93 65 12 21).
Service assuré par la CASA,
gratuit pour les particuliers.

INFORMATIONS PRATIQUES SUR LES DÉCHETTERIES

Il est intolérable de constater des dépôts sauvages de déchets dans notre milieu naturel alors que des déchetteries sont situées à proximité de notre commune (Valbonne et Antibes). La Police Municipale n'accordera désormais PLUS AUCUNE TOLERANCE pour les infractions constatées.

Le guide des déchetteries (édité par la CASA) est disponible à votre Mairie et aux Services Techniques.

SIGNALER LES ODEURS DES DÉCHARGES DE VILLENEUVE-LOUBET

Nous entrons dans les mois d'automne, propices à la propagation des odeurs des décharges situées à l'Est de notre commune (temps couvert et humide, léger vent d'Est). Il est très important de signaler l'apparition de ces odeurs âcres, parfois nauséabondes, afin que le registre téléphonique reflète la réalité des nuisances que subissent les Biotois depuis de trop longues années.

APPELER le 0800 77 48 05

(numéro vert, gratuit depuis un poste fixe).

Informations

extraites de ce guide:

DÉCHETS ACCEPTÉS :

cartons, bois, ferrailles, certains gravats, déchets de jardin, peintures, bombes aérosols, piles, batteries, pneus, huiles usagées, encombrants, ... etc.

DÉCHETS INTERDITS :

produits toxiques dangereux comme l'amiante, produits de laboratoires médicaux, déchets anatomiques (cadavres d'animaux), ... etc.

Quantités admises :

contenu des véhicules autorisés pour 2 voyages/jour.

Véhicules autorisés :

PTAC inférieur à 3,5 tonnes avec volume transporté limité à 5 m³

DÉCHETTERIE POUR QUI ? :

Les Particuliers :

Gratuit jusqu'à 200 Kg de déchets verts, 500 Kg de gravats, 400 kg d'encombrants et 100 Kg de cartons.

Les Entreprises :

56,85 euros/Tonne pour les déchets verts, gravats, encombrants, bois et cartons.

DOCUMENTS À FOURNIR :

Les Particuliers :

photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la pièce d'identité.

Les Entreprises :

photocopie de l'immatriculation au registre du commerce, de la domiciliation et de la carte grise du véhicule.

NB : Le gardien est habilité à limiter ou à refuser l'accès en cas de problème technique ou de sécurité (règlement affiché à la déchetterie). Les déchetteries de Valbonne et d'Antibes sont gratuites pour les biotois. Il vous suffit d'apporter un justificatif de domicile.

DECHETTERIE D'ANTIBES

(Zone Industrielle des 3 Moulins)

Tél. : 04 92 91 92 99. Ouverture du Lundi au Samedi
(8h00 à 11h45 et 13h45 à 17h45).

DECHETTERIE DE VALBONNE

(461, Ch. de la Veyrière). Tél. : 04 93 12 35 60.

Ouverture du Lundi au Samedi
(8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00).

INTÉGRATION PANNEAUX SOLAIRES : RÉUNION D'INFORMATION

Le Samedi 20 Septembre 2008 s'est tenue une réunion publique d'information sur le thème "l'intégration des panneaux solaires". Hélas, les médias n'ont pas ou très mal relayé l'information et seuls quelques Biotois ont pu assister à cette réunion riche en conseils prodigués par un représentant du CAUE ! Nous regrettons que le représentant des Architectes des Bâtiments de France n'ait pu assister à cette réunion. Même si des réticences existent à l'installation de capteurs solaires (Préservation des

sites par les Architectes des Bâtiments de France), l'équipe municipale encourage ce type d'équipement largement subventionné par le Département, la Région et l'Etat. Des brochures d'informations sont à votre disposition aux services d'urbanisme de la Commune. NB : les Biotois n'ayant pu assister à cette réunion d'information peuvent solliciter une nouvelle réunion publique en me contactant par mail (pascal.torrelli@biot.fr).

"DÉVELOPPEMENT DURABLE" : LE VÉLO SPRINT BIOTOIS ÉPARGNE UNE TONNE DE CO2

“ La pollution, le réchauffement climatique, tout le monde en parle.

Au V.S.B. les cyclistes agissent : voir Biot infos de septembre 2008 p.48. Les kilomètres utiles à vélo, pour aller au travail, aller chercher son pain ou son journal au village, aller à la plage etc. :

- C'est agréable : simple, pratique, pas de souci de parking,
- Cela fait du bien pour notre santé et la planète,
- Cela peut rapporter gros : voir le prix du pétrole.

Ainsi, en utilisant leurs vélos plutôt que leurs voitures, les cyclistes du V.S.B. peuvent être fiers d'avoir déjà épargné depuis avril 2008 l'émission d'une tonne de CO2* (gaz à effet de serre) !

Le V.S.B. lance un défi aux autres clubs cyclistes. Qui peut faire mieux que nous, entrer dans une saine et plaisante émulation pour un enjeu de qualité de vie et de survie planétaire ?

Mais faisons vite, ça chauffe ...

2008	KM utiles	Kg de CO2 épargnés
Avril	753	113
Mai	674	101
Juin	1708	256
Juillet	1349	208
Août	1173	182
Septembre	1130	171
TOTAL	6787	1031



”

Lionel PARLE

Contact V.S.B. : 04 92 94 09 90

* Sur la base de l'émission moyenne des véhicules en France à 150g de CO2/km

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

ASSOCIATION DE LA VALLÉE VERTE ET DU QUARTIER DES SOULIÈRES



L'Association a tenu son assemblée générale annuelle le 13 août dernier, en présence de nombreux responsables de la Mairie. Cette rencontre a permis de faire le point sur les différents projets en gestation.

Entre autres :

- l'assainissement de la Vallée Verte et son corollaire de réfection de la voirie, d'extension du réseau de gaz naturel, de branchement au câblage ADSL à très haut débit ;
- la mise en conformité des quartiers avec le PPRIF, notamment par l'augmentation du nombre des hydrants ;
- la sécurisation de l'accès et de la traversée du CD4.

L'assemblée a également élu un nouveau comité, pour une durée de deux ans.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un repas

convivial, organisé par l'Auberge de la Vallée Verte.

Le besoin d'une meilleure diffusion de l'information s'est fait sentir. Afin de répondre aux attentes, l'Association s'est dotée d'un site web où toute personne intéressée pourra suivre l'évolution des dossiers en chantier.

L'adresse du blog est :

<http://valversou.wordpress.com>

Toute personne désireuse d'en savoir plus sur l'Association et souhaitant être informée sur les activités qu'elle développe, est invitée à consulter le site et à adresser ses commentaires.

Contact :

Maurizio Zampetti Président

Tél. : 04 92 94 09 12

e-mail : m.zampetti@wanadoo.fr



ÉCONOMIE, TOURISME

DESTINATION BIOT...



Accueil de l'Office de Tourisme



L'équipe de l'Office de Tourisme



Située au cœur de la Côte d'Azur, la ville de Biot jouit d'un patrimoine culturel et artistique dense. Les ressources, essentiellement concentrées dans le centre historique font du village la mémoire d'un passé riche en édifices, en anecdotes et en savoir-faire. De la poterie à la verrerie, au détour de nombreux métiers d'art, bercé par le doux son de la Brague : Biot enchante les visiteurs qui s'y attendent...

S'il est vrai que la commune dispose

de véritables atouts touristiques, il est nécessaire de les valoriser et les promouvoir sans cesse.

Dans ce but, la commune œuvre, à travers l'Office de Tourisme qui constitue le principal outil touristique de la ville, pour développer de nouveaux marchés, anticiper et répondre à la demande ainsi que pour informer au mieux les visiteurs sur les prestations touristiques de Biot.

Suivant cette perspective, la munici-

palité a déjà initié différents projets de développement comme l'agrandissement des parkings qui desservent le village.

Aussi, afin de rendre plus accessible et visible l'Office de Tourisme et de permettre au public d'accéder facilement à l'offre touristique de la commune, une signalétique a été mise en place en septembre sur tous les axes routiers qui mènent au village.

De plus, des échanges et des



Journée éductour





Office de Tourisme



partenariats avec les acteurs du tourisme local fonctionnent depuis le début de la saison ; cela permet désormais à la ville d'informer les professionnels et les institutions telles que le Comité Régional du Tourisme de l'offre biotoise et surtout d'entreprendre des collaborations aboutissant à la conquête de nouveaux marchés.

Plusieurs actions sont menées en ce sens, notamment la relance

des Eductours qui se définissent comme des visites informatives destinées à promouvoir la ville et à entretenir un relationnel indispensable à la bonne diffusion de l'information.

Ces événements seront réalisés plusieurs fois par an avec divers interlocuteurs comme il a déjà été fait en septembre dernier avec les Offices de Tourisme de la région.

La diffusion d'information, la col-

laboration avec les partenaires du tourisme local et le développement des marchés porteurs constituent ainsi la clé d'un tourisme durable et de qualité. En conséquence, cela permet à Biot de voir sa fréquentation touristique augmenter.

Objectifs : un développement économique certain et la sauvegarde d'un patrimoine précieux que l'on se doit de faire découvrir.



Journée éductour





Salon Office de Tourisme à Bruxelles



Le tourisme se situe au cœur de notre politique de développement pour Biot. Il s'appuie sur un patrimoine remarquable, des événements forts, une activité culturelle permanente et une situation géographique enviable.

Mais il ne faut surtout pas se contenter de nos acquis car le tourisme est une activité de conquête quotidienne !

De nouveaux axes de travail sont

déjà définis. De nouvelles clientèles sont identifiées, par exemple les croisiéristes dont le nombre grandit chaque année. De nouveaux produits sont en cours de réflexion, dans le cadre de la définition d'une véritable destination.

Celle-ci verra bientôt son contenu enrichi par des communes voisines et amies, telles que Vallauris et Antibes, avec lesquelles un travail en commun est déjà initié.

Les tous derniers chiffres sont encourageants.

La fréquentation touristique de notre Office de Tourisme, dans l'attente imminente de sa deuxième étoile, atteignait dès fin août les chiffres de l'année dernière !

Michel SAVY

Délégué au Développement Economique, au Tourisme, à la Communication et à l'Emploi



Chers amis,

La place réservée à la minorité municipale étant très limitée, je ne peux parler ici que de l'Audit que la majorité a lancé sur les finances et l'organisation municipale. Retrouvons-nous ensuite sur « mieuxvivrebiot.fr ».

Ce document n'étant pas encore public, j'ai pris les éléments ci-après dans l'article de Nice Matin du 16/09.

Sur le sujet des finances, la conclusion est clairement exprimée : « la situation financière est solide ». Cela signifie que ces dernières années ont conduit à un excédent de fonctionnement, permettant d'investir en « bon père de famille ». Ainsi, le total du budget d'investissement pour 2008 est de plus de 5 millions d'euros, un record !

Ces excédents nous auraient permis de réaliser les projets promis : parkings Sous-Barri et des Bachettes, aménagement de la poterie pour les jeunes, les associations et la culture, voirie... Par contre nous ne savons toujours rien des projets de la nouvelle majorité maintenant rassurée sur la solidité des finances communales.

Sur le second point, l'Audit conclut à de soit disant sureffectifs tout en rappelant qu'il y a eu ces dernières années une « diversification des services rendus aux biotois ».

Le personnel, depuis, est inquiet. Il connaît son travail et les possibilités d'amélioration sont minces. A suivre donc.

F.X. Boucand

Chers Biotois,

En lisant votre ancien maire, mon inquiétude est double. L'expression « minorité municipale » est le reflet de la pensée d'un homme qui n'a pas pris la mesure de son mandat. Je préfère parler « d'opposition municipale », élément indispensable à cette démocratie qui m'inspire le plus grand respect.

Nous ne sommes décidément pas d'accord avec Monsieur Boucand à ce sujet.

Le dossier de l'Audit lui a bien été communiqué par mail avant le dernier conseil municipal.

Sur le fond, et contrairement à ses allégations, dégager un excédent sur le budget d'une collectivité publique n'est pas véritablement synonyme de bonne gestion.

En effet, les règles de la finance publique diffèrent de celles du privé et ont comme principe majeur l'équilibre financier. En conséquence, un excédent signifie que Biot aurait pu construire de nouvelles infrastructures et développer de nouveaux services.

Le retard accumulé par cette « gestion de bon père de famille » correspond bien à une vision étriquée et sans ambition de l'avenir d'une commune en plein essor.

Enfin, je renouvelle toute mon estime aux agents communaux pour le dévouement dont ils font preuve chaque jour et les assure de mon soutien dans l'épanouissement de leur carrière.

Jean-Pierre Dermit
Maire de Biot

SPORTS

RETOUR VICTORIEUX !

“ Malgré le beau temps, la foudre (alias Gilles THUBERT) a frappé de nouveau sur le plateau de Valensole ce 3^{ème} week-end de septembre.

Nous nous étions fait l'écho le mois dernier du retour en compétition, à l'occasion du rallye de Haute Provence de Gilles THUBERT et de son co-équipier Didier ZEPU, soutenus par l'association biotoise RALLYES DEVELOPPEMENTS SERVICES.

N'ayant fait que quelques kilomètres d'essai au mois de juin et découvrant donc leur nouveau bolide, leur objectif était de faire plaisir et de se faire plaisir, sans plus de prétention après 10 années d'interruption de compétition.

Si tout se passait bien, Gilles pensait porter son effort lors des épreuves de nuit afin de signer quelques performances remarquables.

Et bien leur retour n'est pas passé inaperçu !

Gilles a réussi à vaincre ses craintes et après 2 épreuves chronométrées de mise en jambes (28 et 30^{ème} temps sur 129 équipages quand même), lui permettant en outre de prendre la mesure de sa nouvelle monture (notamment l'absence d'assistance au freinage), de se réhabituer aux pneus slicks (quelques corrections de trajectoires et un talus ont été nécessaires !), d'adapter les notes prises en repérages à la performance de la voiture, et les chronos s'améliorent rapidement.

14^{ème} puis 13^{ème} temps lors de la seconde boucle de jour, les ténors de la catégorie commencent à s'inquiéter : « belle bataille, mais pas avec ceux que nous attendions » dira l'un d'eux au podium de départ, et nos compères se retrouvent en tête de leur classe à l'issue de la seconde section.

Enfin serein, Gilles, comme dans le temps, enfonce le clou lors des passages de nuit (6^{ème} et 10^{ème}



temps avec des pneus fatigués) pour rentrer à Manosque au soir de la première étape à la 12^{ème} place au général.

Après une très courte nuit de sommeil, la stratégie de l'équipage reste la même pour la seconde étape. Malgré la pression, le pilote reste imperturbable, ne souhaitant même pas connaître les classements, juste rouler à sa main et continuer à se régaler.

Bilan : une 11^{ème} place au classement final malgré un tête à queue dans une épingle, et surtout une nouvelle victoire en classe 1600cm³ du groupe F2000, une des plus disputées, devant tous les ténors actuels de la catégorie !

Cette victoire, Gilles tient à la partager avec toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de son projet, pour qu'ils en soient remerciés :

- Didier, le copilote qui l'a poussé à reprendre le volant sur l'asphalte et qui a assuré tout le week-end dans le baquet de droite
- toute l'équipe d'ACTIV'CAR qui leur a mis à disposition une arme absolue en F2000/13, sans pour autant disposer d'un budget démesuré, et qui s'est démenée tout le week-end pour bichonner voiture et équipage
- Jean-Pierre, membre du comité directeur de l'association RDS
- tous les partenaires financiers,



sans qu'absolument rien n'aurait été possible

- les mairies de BIOT, LE ROURET et QUINSON qui ont marqué leur intérêt pour leur projet
- Jean-Marc, Agnès, Léna, Antonio et Laurent qui leur ont permis d'avoir l'intégrale en caméra embarquée, des images de parcs et autres dans l'intimité de l'équipage en course
- les photographes Thierry et Jojo
- tous les supporters, parents et amis.

La suite de leur programme et leur saison 2009 dépend des budgets obtenus.

N'hésitez pas à rejoindre les rangs de leurs partenaires en contactant Gilles THUBERT au 06 03 77 76 87. Association RDS



LES GOLFEURS BIOTOIS EN PLEINE ASCENSION

“ Dans la continuité de leur périple de compétitions estivales, les golfeurs de l'Académie de golf biotoise ont pris de l'altitude. En effet, c'est sur le magnifique parcours du Golf club du Château de Taulane situé dans le Haut Var, qu'ils se sont déplacés pour disputer le 6^{ème} Challenge Diffusion Autiero, sponsorisé par le spécialiste régional des créations florales et plantes artificielles.

Les nombreux joueurs étaient ravis de redécouvrir ce parcours grandiose de dix huit trous situé dans un majestueux écrin de verdure naturel qui a été dessiné par l'illustre champion Gary Player, ce qui lui confère une notoriété internationale.

Ehrmann remporte le Challenge

Dans la première série messieurs, c'est l'expérimenté Charles-Paul Ehrmann qui a laissé s'exprimer son talent. En effet, il s'est imposé

brillamment et remporte donc le challenge tant convoité qui récompense le vainqueur du classement brut général.

Dans les séries messieurs suivantes, les places d'honneur reviennent à l'excellent duo représenté par les frères Ipert, tandis que Richard Darmon s'impose en troisième catégorie en réalisant l'excellent score de 52 points.

En catégorie dames, c'est une habituée du podium, Arlette Berthoin qui est couronnée avec succès en première série, tandis que Micheline Dubromel rendait la meilleure carte féminine du jour, et remportait la première place en seconde série.

Hélène Fissolo remporte la palme de la joueuse la plus précise du jour grâce à un magnifique coup posé très près du trou, alors que Olivier Skotarczak auteur d'un splendide drive s'impose dans le concours de longueur. Les jeunes espoirs étaient également bien représentés, et dans

la course à la victoire, c'est Nicolas Brunstein qui réalise le meilleur score. Après le temps de la compétition, les participants se sont réunis au club-house pour le traditionnel déjeuner, et c'est dans une ambiance particulièrement conviviale que Jean-marc Autiero, responsable sportif de cet événement, a procédé à la distribution des prix et félicité les vainqueurs.

”



COURS DE YOGA

“ Pour une rentrée ZEN dès Septembre !

Nouvelle Formule à l'Espace des Arts et de la Culture de Biot. Pour que chacun puisse se détendre, respirer, s'étirer, retrouver forme, ligne, équilibre, vitalité et bonne humeur, à son rythme.

Lundi et Jeudi : 12h30 - 13h30
Mardi et Vendredi : 10h00 - 11h00
Prenez ce moment pour vous !

Contact :
Magali MORALI,
06 83 81 10 01

NOUVEAU :
Cérémonie du thé suivi d'un stage à thème tous les premiers dimanche du mois de 9h30 à 12h30
Réservation dès aujourd'hui selon les places disponibles !

Prochain stage :
Dimanche 19 Octobre 2008
sur le thème de l'équilibre.
"LE YOGA UN ART DE VIVRE" ”



LA BOULE AMICALE SUR TOUS LES FRONTS

“ Au plan départemental, deux équipes sont engagées, une par poule. En poule A, l'équipe emmenée par Jean Veniat vient de s'imposer contre la « Croix Rouge ». En poule B, les poulains de Max Gilio ont battu l'équipe de Mouans Sartoux. Espérons que nos joueurs poursuivent leur bon parcours.

Dans les concours fédéraux, les biotois se sont également distingués. Fin septembre, la triplète (José Macri, Gilles et Marcel Righi) a disputé la finale d'un concours relevé à Villeneuve-Loubet. Il faut citer aussi Th. Cassella, Kevin Calleri, Maryvonne Marro et Christine Marty qui eux aussi ont ramené de nombreux points au Club. Les concours du Samedi ont été très

disputés. Qu'il s'agisse du Souvenir « Victor Bruno » remporté par la paire Aquilino, Chuidi, du souvenir « R. Fiorucci » dont la finale a été gagnée par Chiodi, JC. Calleri ou des concours sponsorisés.

Remercions à cet égard Michel Monarca, gérant du Café de la Poste qui a doté remarquablement le concours organisé à sa demande et remporté par A. Esposito, Biasin et Aquilino. A remercier également un de nos membres M. Falluel qui par le biais du Crédit Agricole, a fourni une série de maillots au Club.

*Pour la Boule Amicale Biotoise
Claude Hurbain*

LE PROGRAMME DE NOVEMBRE :

8 NOVEMBRE 2008 :
1^{er} panier de Noël

11 NOVEMBRE 2008 :
2^{ème} panier de Noël

15 NOVEMBRE 2008 :
Doublettes arrangées

16 NOVEMBRE 2008 :
3^{ème} panier de Noël

22 NOVEMBRE 2008 :
Triplètes à la mêlée

29 NOVEMBRE 2008 :
Triplètes arrangées.

”

ÉTAT CIVIL

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les Français (hommes et femmes) sont soumis aux obligations de recensement à partir de l'âge de 16 ans. La période normale de recensement se déroule durant le mois suivant l'anniversaire de la personne.

S'ADRESSER À LA MAIRIE DE SON DOMICILE MUN(E) :

- d'une pièce d'identité ;
- du livret de famille des parents, ou à défaut, de la copie intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé(e) ;
- d'un justificatif de nationalité si les parents sont nés à l'étranger (décret de naturalisation, certificat de nationalité française, acte de naissance revêtu de la mention relative à la nationalité française).

Toute personne jusqu'à l'âge de 25 ans, y compris les personnes devenues françaises avant 25 ans, doit se présenter à la mairie de son domicile pour se faire recenser.

L'attestation de recensement, délivrée à l'issue de l'inscription, est à conserver précieusement. Aucun duplicata ne sera délivré par le Maire en cas de perte de l'original.

Cette attestation sera réclamée systématiquement à l'occasion d'inscriptions à divers examens (conduite accompagnée, permis de conduire, ...) et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., baccalauréat, ...).

Toutes ces personnes seront invitées ultérieurement à participer à la journée d'appel à la préparation à la défense

(J.A.P.D.). Un certificat de participation leur sera alors remis. Ce document pourra également être exigé lors d'inscription à des concours ou examens.

*Sylvie SANTACATA
1^{ère} Adjointe au personnel, à la population et à la vie associative*

Renseignements :

Mairie de Biot,

Service Accueil des Habitants et Vie Civile
10 Route de Valbonne

Tél : 04 92 91 55 81

ou 04 92 91 55 82

CARNET

NAISSANCES

SIBON-FELLANI Célia,	née le 10 septembre 2008
LAYOUNI Inès,	née le 22 juillet 2008
ZAHAF Lukas,	né le 24 août 2008

DÉCÈS

Madame ANGELERI veuve PALAZZOLO Antonina	
Née le 01/03/1916,	décédée le 13/09/2008
Monsieur MEGE Marius	
Né le 09/07/1928,	décédé le 23/09/2008

MARIAGES

Nathalie LAINÉ avec Florent COUDRET	le 13 septembre 2008
Cécile GENESIO avec Gilles CAMATTE	le 13 septembre 2008
Lucia DI MEO avec Olivier BEDEL	le 4 octobre 2008

LA SAVEUR DU MOIS

PETITS FARCIS BIOTOIS (POUR 6 PERSONNES)



INGRÉDIENTS : (POUR 6 PERSONNES)

1 kg de courgettes rondes
1 kg de tomates
500 g de champignons de Paris
2 œufs
300 g de porc haché
300 g de veau haché
300 g de bœuf haché
3 gousses d'ail
1 petit bouquet de persil
½ baguette de pain rassis
Chapelure

PRÉPARATION :

Faire tremper le pain dans de l'eau ou du lait.

Dans une casserole, faire blanchir les courgettes puis les vider et réserver la chair.

Épépiner les tomates puis les vider.

Équeuter et vider les champignons.

Mettre la chair des courgettes dans un saladier, mixer le pain trempé et essoré, ajouter l'ail et le persil hachés, la viande et les œufs, sel, poivre. Mélanger le tout et farcir les légumes.

Saupoudrer les farcis de chapelure et verser un filet d'huile d'olive.

Cuisson : 30 minutes

Bon Appétit !

*Annick PRADELLI
Biotoise,
cuisinière amatrice*


MENUS DES ÉCOLES NOVEMBRE 2008



■ SEMAINE DU 03/11/2008 AU 07/11/2008

LUNDI 03	MARDI 04	MERCREDI 05	JEUDI 06	VENDREDI 07
salade de pois chiche persil rosbif haricots verts yaourt nature brioche/jus de fruit	choux rouges canard rôti PDT sautées chanteneige compote petits suisse/biscuit	concombre chili con carne cantal sorbet pain/pate à tartiner	pamplemousse paupiette gratin de courgettes/riz fromage blanc 	pizza fromage poisson blanc carottes vichy boursin ail et fines herbes banane

■ SEMAINE DU 10/11/2008 AU 14/11/2008

LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13	VENDREDI 14
soupe de légumes poulet rôti pâtes au beurre camembert fruit 	carottes râpées rôti de porc chou vert/PDT vapeur vache qui rit craquant noisette	salade verte omelette nature blé sce tomate yaourt barre céréale/lait choc	tomate/mais nuggets de poisson gratin d'aubergine petit suisse fruit	couscous boulette de bœuf/ merguez emmental fruit 

■ SEMAINE DU 17/11/2008 AU 21/11/2008

LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21
friand fromage steak haché haricots verts bombel fruit	salade d'endives jambon purée PDT/carottes flan vanille	endives au bleu sauté d'agneau flageolets compote fruit/yaourt	repas proposé par les enfants 	quiche lorraine pavé de saumon choux fleur tomme noire fruit

■ SEMAINE DU 24/11/2008 AU 28/11/2008

LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28
salade pâtes/basilic escalope de dinde épinards béchamel yaourt aux fruits 	salade verte bouchée à la reine riz poire sauce chocolat	betteraves omelette aux PDT haricots verts petits suisse fruit pain/fromage	salade d'endives lasagne bolognaise compote	carottes rapées/mais brochette poisson pané gratin de courge et pdt yaourt 

Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

INFOS PRATIQUES



PAROISSE DE BIOT

Permanences d'accueil à la Maison Paroissiale de Biot (baptêmes, mariages), place de l'église, chaque mercredi de 16h à 19h.

Tél: 04 93 65 00 85.

Pour les mariages et baptêmes prévus en 2009, contacter dès maintenant la Paroisse.

Catéchèse:

Rentrée: le mercredi 1^{er} octobre 2008 à 11h au presbytère de Biot. Il est toujours possible de s'inscrire au Centre Pastoral Paul VI, allée Georges Pompidou, 06560 Sophia Antipolis
Tél : 04 93 65 77 03.

La réinscription est nécessaire à chaque début d'année scolaire.

Aumônerie :

s'adresser au Centre Pastoral Paul VI,
Tél : 04 93 65 77 04

Messes à Biot:

le samedi à 18h.

En semaine: chaque mercredi à 12h15.

Toussaint:

Samedi 1^{er} novembre :

messe à 18h.

Bénédictio des tombes :

cimetière de la Rine: 15h

village: 16h30.

Samedi 15 novembre :

visite de notre évêque MGR Louis Sankalé à Sophia Antipolis, de 16h à 19h30.

Pas de messe à Biot ce jour là.

Cyberpresbytère :

permanences le mercredi de 17h à 19h,

ou sur rendez-vous à la Maison Paroissiale (04 93 65 00 85).

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ STANDARD

04 92 91 55 80

Fax : 04 93 65 18 09

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90

04 92 91 55 91

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

dgs@biot.fr

■ PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70

ccas@biot.fr

Logement emploi

04 92 91 59 75

vie-sociale@biot.fr

Mission locale

04 92 91 59 76

Avie

04 93 65 29 88

Assistante sociale

04 92 91 59 79

Petite Enfance

04 92 91 59 80

petiteenfance@biot.fr

■ CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

cabinet-maire@biot.fr

■ PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION

04 92 91 55 95

04 92 91 55 74

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication

infos@biot.fr

Espace des Arts

04 93 65 07 02

Fax : 04 93 65 73 77

Lundi : 14h à 18h

Mardi, jeudi, vendredi : 14h à 20h

Mercredi : 9h à 20h

Samedi : 9h30 à 16h30

Fermé pendant les vacances scolaires

eac@biot.fr

Service Jeunesse

04 92 91 22 62

ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand

04 93 65 57 99 (tél et fax)

Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30

Mercredi : 9h30 à 18h

Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h

bibliotheques@biot.fr

Bibliothèque Saint Exupéry

04 93 65 24 54

Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30

Mercredi : 9h30 à 18h30

Samedi : 9h30 à 12h30

bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia

04 93 74 58 69

espacemultimedia@biot.fr

■ FINANCES

04 92 91 55 94

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h

finances@biot.fr

■ POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66

Fax : 04 93 65 01 12

police-municipale@biot.fr

■ PETITES ANNONCES

• Vends toboggan little tikes 5 marches rouge et bleu 50€, maison de jardin CHICCO imitation rondin de bois 120€. Tél.: 06 23 58 40 28 ou 04 93 65 75 40.

• Vends étagères de cave en métal h158x75x30 (12 étagères) : 45€. Chaise haute Néo-Natto (plateau amovible) : 30€. Vélo enfant (avec petites roues) : 30€. Grand meuble ordinateur : 100€. Echelle piscine hors sol : 30€. Poussette landau : 30€. Poussette canne : 5€ (photos sur demande : trucas@unice.fr) Tél.: 06 27 63 73 57.

• Vends lits superposés et deux matelas, marque Habitat, couleur bleue, 80€. Donne aquarium 55 litres. Port. 06 89 25 47 92.

• Vends vêtements bébé fille, neufs et occasions (de 1 mois à 2 ans), tout en très bon état, jouets bébé (neufs

et occasions), hamac bébé nature et découverte (valeur 80€ vendu 50€), robe de mariée bustier, blanche taille 36-38 avec étole et gants mi-long, jamais portée 100€, torches de jardin neuve (jamais servies), 1m10, 3€ pièces. Tél.: 06 16 67 30 92.

• Donne réfrigérateur 250 litres. Vends congélateur coffre 200l 60€, banquette convertible 2 places BZ 130€, téléviseur Blaupunkt 63cm 40€, 9m² de pavés reconstitués pour terrasse 6€ le m². Disponible à Biot. Port. 06 79 89 37 23.

• Donne trois chatons gris, roux, et gris tacheté de 10 semaines. Tél. 04 97 23 96 77.

• Particulier cherche partenaires ping-pong bon niveau, libres de préférence fin d'après-midi, hors week-end (table intérieure) à Bois-Fleuri. Tél.: 04 93 65 64 21.

• Recherche personne sérieuse et dynamique, non-fumeuse, véhiculée, pour 2 à 3 heures de ménage par semaine et un peu de repassage. Paiement chèque emploi. Port. 06 17 11 43 09.

• Cherche femme de ménage sérieuse le lundi (4 heures). Chèque Emploi service (11 € nets de l'heure) – Quartier de la Rine. Tél.: 04 93 65 73 27.

• Retraitée biotoise, recherche étudiants ou étudiantes pour des cours d'informatique et internet. Port. 06 09 57 21 34.

• Cherche professeur de violon pour enfant de 5 ans, ½ heure par semaine à domicile (quartier St Philippe) pour initiation violon et solfège. Port. : 06 76 35 49 56.

■ **GENDARMERIE**
04 93 65 22 40

■ **PÔLE POPULATION**
04 92 91 55 76
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme
04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC
04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h – 14h à 18h
fisac@biot.fr

■ **RESSOURCES HUMAINES**
04 92 91 55 84 /85 /86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ **PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT**
04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Services techniques
04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

Urbanisme
04 93 65 78 89
urbanisme@biot.fr

■ **PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE**
04 92 91 52 10
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires
04 92 91 52 17

Service des Sports
04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines
04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari
04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ **ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES**
Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
04 92 96 52 00

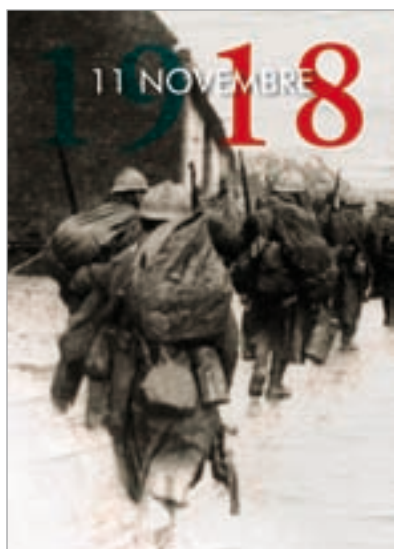
Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
04 97 97 33 00

■ **SAPEURS POMPIERS 18 URGENCES**
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ **URGENCES MÉDICALES 15**

■ **LA POSTE**
04 93 65 11 49

AGENDA



Samedi 8 novembre De 16h à 20h, Fête de la Châtaigne,
Place de Gaulle

Mardi 11 novembre Cérémonie du 11 novembre
8h45 : rassemblement Place aux Arcades
9h00 : cérémonie aux Monuments aux Morts

BLOC-NOTES

Du 19 septembre au 15 novembre Exposition Denis BRIHAT, Biot des années 50 et Œuvres récentes, à l'Office de Tourisme, toute la journée

Du 10 octobre au 10 novembre Exposition « Portraits choisis de l'illustration jeunesse », bibliothèque Saint Exupéry

Du 11 octobre 2008 au 12 janvier 2009 Exposition « Fernand Léger, Les Constructeurs », Musée National Fernand Léger

Tous les lundis De 14h à 17h, permanence du conciliateur de justice en mairie sur rendez-vous

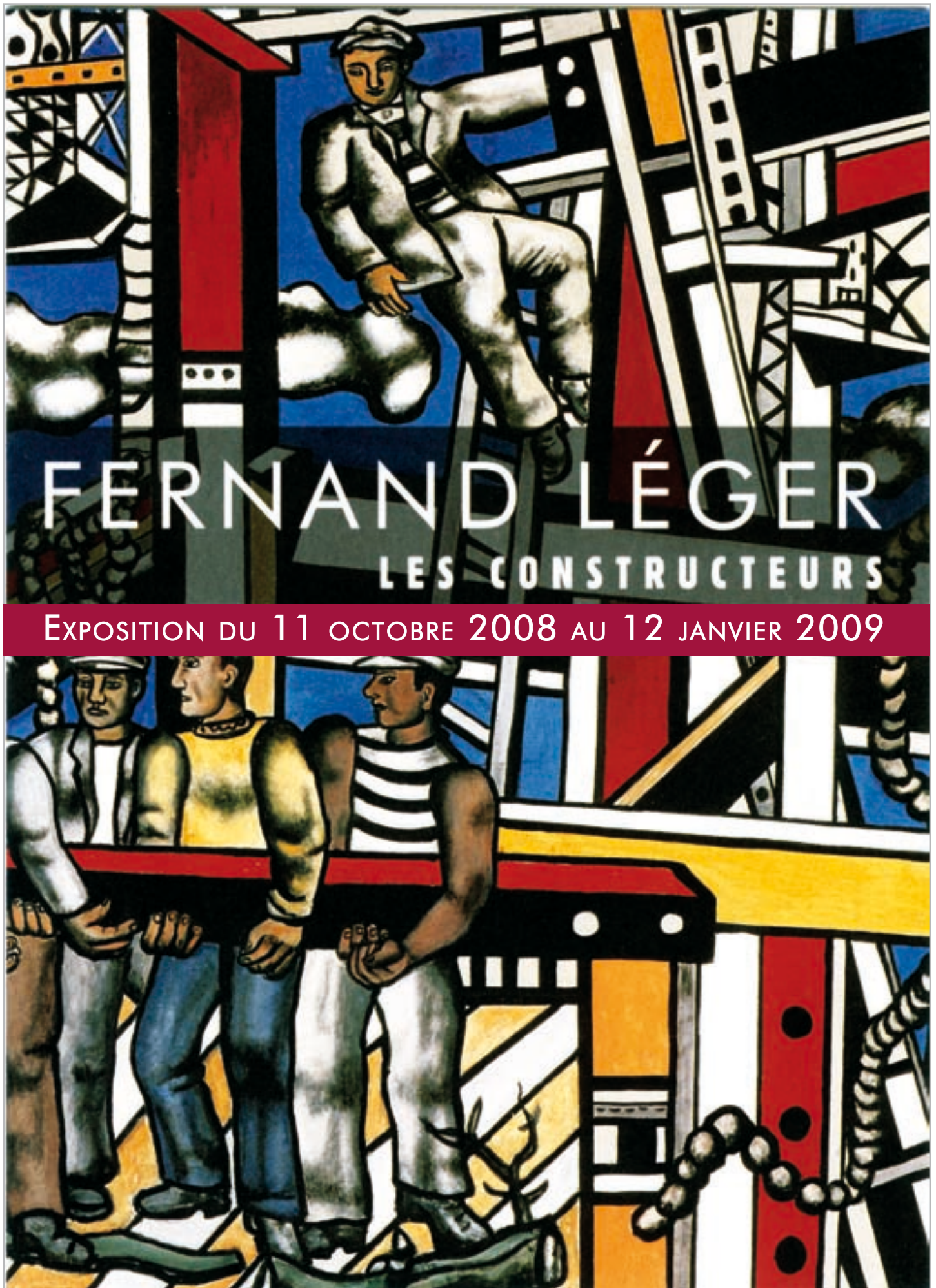
- Vendredi 14 novembre Cinéma à l'Espace des Arts,
« Mamma mia », 20h30
- Vendredi 28 novembre Cinéma à l'Espace des Arts,
« James Bond, Quantum of Solace », 20h30
- Samedi 29 novembre Vernissage Petit Atelier,
salle des Associations, 18h00



Tous les mardis De 8h à 13h, marché Hebdomadaire, Biot Village
 Tous les mercredis De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale,
 en mairie

Tous les jeudis A 15h, visite commentée gratuite du village
 par l'Office de Tourisme

Le 3^e lundi Permanence de l'ADIL 06 (Agence Départementale pour l'Information
 sur le Logement des Alpes Maritimes) au pôle Action sociale,
 de 13h30 à 16h



FERNAND LÉGER

LES CONSTRUCTEURS

EXPOSITION DU 11 OCTOBRE 2008 AU 12 JANVIER 2009